

Québec, le 11 septembre 2024

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/24-269

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir le ou les documents suivants :

- Le plan de transformation numérique du ministère de l'Enseignement supérieur, année 2024.

Vous trouverez ci-annexé le document pouvant répondre à votre demande. Il importe de mentionner que le Plan de transformation numérique est évolutif et que des modifications ont pu ou pourraient y être apportées.

Une décision distincte vous sera transmise par le ministère de l'Éducation en réponse à la demande identifiée au numéro 24-268.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/MNG/mc

p. j. 2

2023-2027



REMERCIEMENTS

Ce plan est le fruit d'un travail conjoint, entre le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et les acteurs clés de la communauté. Lors de sa préparation, plusieurs consultations internes et externes ont été menées par le MES auprès de différentes parties prenantes incluant, entre autres, des représentants d'organismes fédérateurs des réseaux collégial et universitaire, des associations, des syndicats et des établissements d'enseignement supérieur.

Je tiens à souligner l'excellence et la rigueur du travail réalisé et à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué de près ou de loin à élaborer ce plan. Grâce à la précieuse collaboration de ces partenaires clés, nous disposons maintenant d'un PTN-ES très détaillé qui nous permettra de poursuivre notre transition numérique de façon optimale.

Sylvain Périgny

Sous-ministre adjoint aux affaires universitaires, à la recherche
et à la transformation numérique

Coordination et rédaction

Direction adjointe de la transformation numérique (DATN)

Direction générale de la transformation numérique et des ressources
informationnelles (DGTNRI)

Sous-ministériat des affaires universitaires, de la recherche
et de la transformation numérique

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 266-1337

Ligne sans frais : 1 877 266-1337

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-97869-5 (PDF, 2e édition, 2024)

ISBN 978-2-550-95128-5 (PDF, 1re édition, 2023)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

MOT DE LA SOUS-MINISTRE

Levier central de formation, de recherche, d'innovation et de transformation des organisations et de la société, l'enseignement supérieur québécois poursuit sa transition numérique. L'omniprésence du numérique dans nos activités quotidiennes, phénomène amplifié durant la période pandémique, nous positionne actuellement dans un moment décisif, où la poursuite de la transformation numérique devient cruciale pour augmenter l'attractivité et le développement de l'enseignement supérieur.



Ce plan de transformation numérique se veut une référence pour aider les organismes de l'enseignement supérieur à augmenter leur capacité d'adaptation aux changements technologiques et à mieux répondre aux besoins évolutifs de l'ensemble de la communauté.

Le plan a été élaboré de concert avec plusieurs acteurs clés du milieu. Il porte sur des incontournables qui permettront aux organismes, entre autres, de favoriser l'inclusion et la diversité et de propulser l'expérience de toute la communauté en bénéficiant de services numériques éthiques, responsables et novateurs.

La culture numérique, le recours aux nouvelles technologies, la simplification des services, la valorisation des données et l'innovation constituent les principaux axes d'intervention mis de l'avant par le plan. Pensez ici, par exemple, à l'instauration d'une expérience humaine supérieure grâce à une utilisation plus efficiente des données, notamment à l'aide de technologies avancées comme l'intelligence artificielle.

Je tiens à souligner l'importance que revêt cette transformation, qui implique la convergence de plusieurs actions vers une cible commune. Je remercie donc toutes les personnes qui contribuent, chacune à leur façon, à l'évolution de cette transition. La proactivité et la persévérance sont de mise pour réussir à concrétiser notre vision de la transformation numérique dans les quatre prochaines années.

Bonne lecture !

A handwritten signature in black ink, reading 'Paule De Blois'.

Paule De Blois

Sous-ministre de l'Enseignement supérieur

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la sous-ministre	III
Avant-propos	7
Communauté de l'enseignement supérieur	8
Contexte de transformation numérique de l'enseignement supérieur	9
La transformation numérique : une priorité gouvernementale	9
La transformation numérique : une priorité de l'enseignement supérieur	10
Vision de la transformation numérique	11
Intrants nécessaires à la vision organisationnelle	11
Notre vision de la transformation numérique	12
Principes directeurs	13
Ambitions de l'enseignement supérieur	16
Ambitions d'affaires	16
Feuille de route de la transformation numérique	23
Schéma de la feuille de route	23
Évolution des compétences et de la culture organisationnelle	26
Contributions aux initiatives de simplification des services directs à la communauté de l'ES	27
Gouvernance et gestion des données numériques gouvernementales	28
Mécanismes de concrétisation de la transformation numérique	29
Plan organisationnel de main-d'œuvre et de formation	29
Plan de changement organisationnel	30
Plan de gestion des risques	33
Projets du portefeuille des projets prioritaires	35
Annexes	36
Démarche de production du PTN-ES	36
Structure de gestion de réalisation du PTN-ES	37
Démarche de consultation	38
Définition des initiatives au schéma de la feuille de route	39
Schéma de la feuille de route	41
Fiches d'initiatives 3PGTN	43
Lexique	48

AVANT-PROPOS

Depuis juin 2021, la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (LGRI) (chapitre G-1.03) prévoit que les organismes publics (OP) élaborent leur plan de transformation numérique (PTN). Ils le communiquent au Dirigeant principal de l'information à titre de chef gouvernemental de la transformation numérique. De plus, le paragraphe 1° de l'article 13 de la LGRI exige que les OP établissent une stratégie en matière de ressources informationnelles, qui fait état de leur PTN, de leur gestion des risques ainsi que de toute autre information prescrite par le ministre de la Cybersécurité et du Numérique (MCN).

Par ailleurs, la communauté¹ de l'enseignement supérieur (ES) a entamé, au cours des dernières années, un virage numérique au moyen de diverses initiatives menées par les organismes des réseaux de l'ES et à l'aide des mesures du Plan d'action numérique² (PAN) en éducation et en enseignement supérieur 2018-2023. Ce dernier visait principalement à créer un environnement propice au déploiement du numérique à des fins pédagogiques et à l'exploiter comme vecteur de valeur ajoutée. Ceci a permis de bonifier et de diversifier les pratiques d'enseignement et d'apprentissage, et de soutenir le développement de la compétence numérique de la communauté de l'ES.

Conformément à la LGRI, le Ministère, ses réseaux et les organismes relevant de la ministre de l'ES poursuivent ensemble leur objectif d'orienter et d'orchestrer leurs actions en matière de transformation numérique (TN) et présentent le Plan de transformation numérique du ministère de l'Enseignement supérieur (PTN-ES) 2023-2027.

Ce plan est celui du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et celui de l'ensemble des collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps), des établissements d'enseignement universitaire et des organismes relevant de la ministre de l'ES. Il est le fruit d'un travail conjoint entre le MES et les acteurs clés de la communauté de l'ES. Lors de sa préparation, plusieurs consultations internes et externes ont été menées par le MES auprès de différentes parties prenantes³, incluant des représentants d'organismes fédérateurs des réseaux des collèges d'enseignement général et professionnel et universitaire, des associations, des syndicats et des établissements d'enseignement collégial privés. Ce plan se veut vivant et itératif, en plus de s'adapter au contexte changeant de l'ES. Il est révisé annuellement à la lumière des nouvelles exigences et des derniers avancements de la TN.

Quelques mots suffisent pour soutenir ce PTN-ES :

Le NUMÉRIQUE au service du SAVOIR !

.....

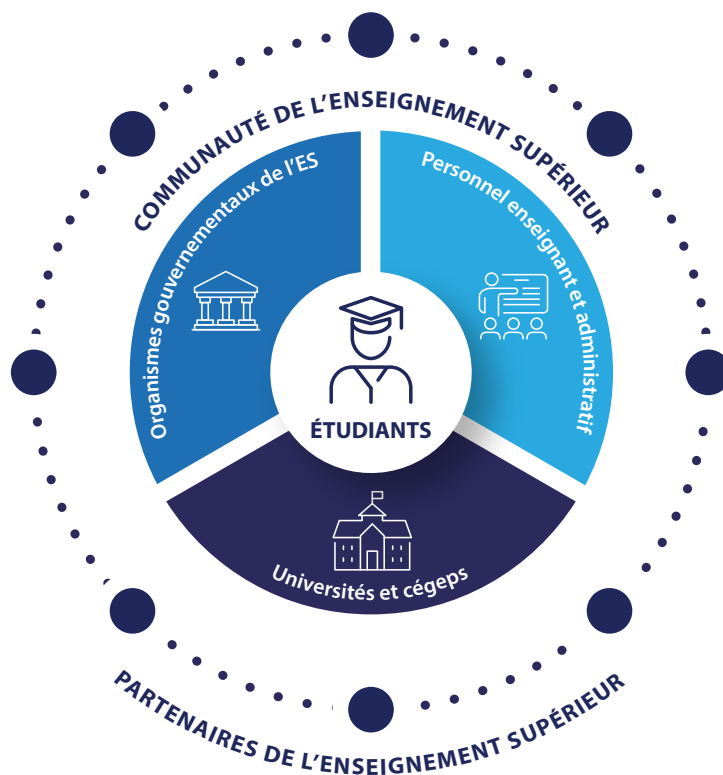
-
1. Communauté de l'ES : universités, collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) et autres établissements d'enseignement collégial privés, étudiants, chercheurs, personnel enseignant et administratif, MES et organismes relevant de la ministre. Il est à noter que les collèges et les établissements d'enseignement collégial privés ne sont pas assujettis à la LGRI.
 2. <http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/plan-daction-numerique/plan-daction-numerique>
 3. Voir l'annexe « Démarche de consultation » pour de plus amples informations sur les parties prenantes consultées.

COMMUNAUTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La communauté de l'ES se compose de divers groupes et entités. Elle inclut notamment les universités, les cégeps, les établissements d'enseignement collégial privés, les étudiantes et étudiants, les chercheuses et chercheurs, le personnel enseignant et administratif, le MES et les organismes relevant⁴ de la ministre.

Les organismes publics⁵ de l'ES travaillent de concert pour offrir au plus grand nombre d'étudiantes et étudiants et de chercheuses et chercheurs des parcours de formation et de recherche accessibles, flexibles et adaptés à leurs besoins, qui leur permettront d'acquérir les connaissances et les compétences utiles à leur réussite personnelle et professionnelle ainsi que de participer activement au développement économique, social et culturel du Québec.

Afin de les aider à concrétiser leurs missions respectives, les organismes de l'ES collaborent avec plusieurs ministères et organismes publics et privés ainsi qu'avec des représentants du marché du travail, des ordres professionnels, des entreprises et des institutions financières. De plus, au fil des années, ils ont développé un réseau de partenaires externes qui mènent des activités à l'échelle québécoise, canadienne et internationale. Ceux-ci sont issus des milieux privés, associatifs ou municipaux et spécialisés dans plusieurs domaines liés à l'enseignement supérieur et à la recherche.



4. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/enseignement-superieur/organismes-lies>

5. Nous entendons par *organismes publics de l'ES*, les cégeps, les établissements d'enseignement universitaire, les collèges privés et les organismes gouvernementaux de l'ES, qui incluent le MES, en plus des trois organismes relevant de la ministre de l'ES, soit l'ITHQ, le CCAFE et le CEEC. Afin de simplifier le texte, nous utilisons dans la suite du document l'expression *organismes de l'ES* pour faire référence à *organismes publics de l'ES*.



CONTEXTE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les organismes de l'ES ont des réalités différentes ainsi que des niveaux variables de maturité numérique. Plusieurs facteurs pourraient influencer la portée, la cadence et la vélocité de leur transformation numérique (TN). Une bonne connaissance des éléments de contexte internes et externes qui peuvent influencer la mise en œuvre du PTN-ES est le point de départ pour amorcer la réflexion et définir une nouvelle vision et de nouveaux objectifs de TN pour l'ES.

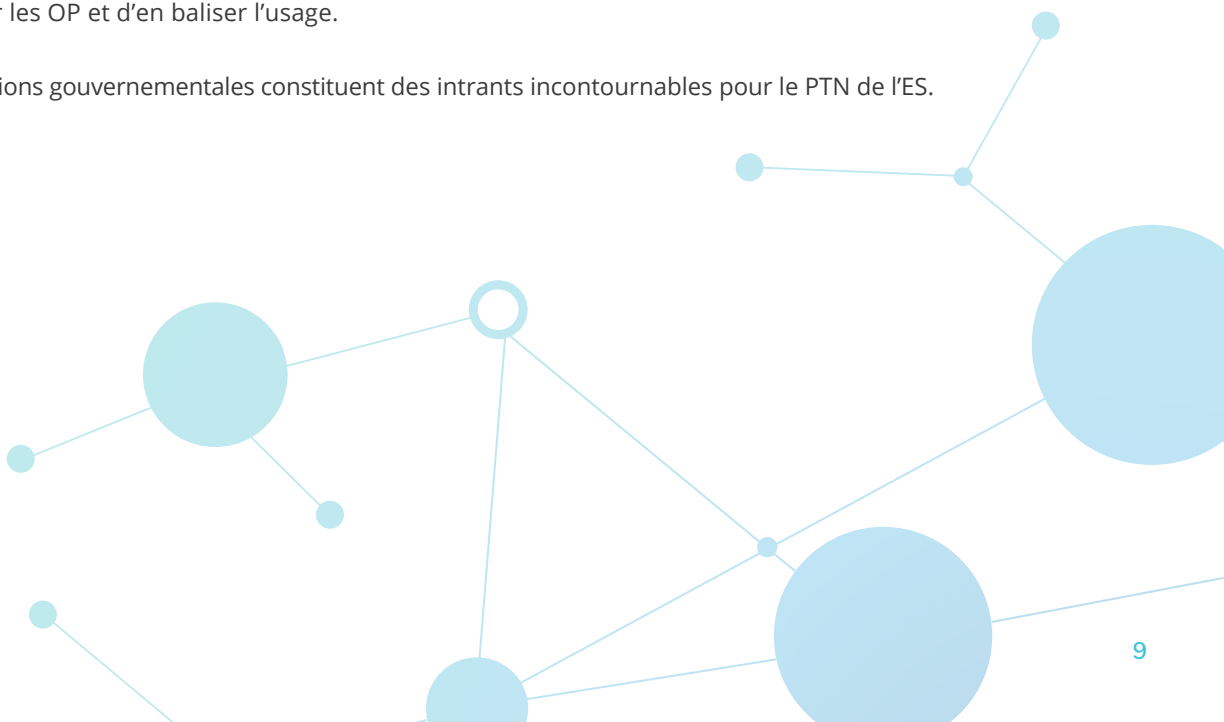
La transformation numérique : une priorité gouvernementale

Le gouvernement du Québec a lancé, en juin 2019, la Stratégie de transformation numérique gouvernementale (STNG 2019-2023), qui vise à la fois à offrir des services publics plus intuitifs et faciles d'utilisation pour la population. La STNG vise également à améliorer l'efficacité de l'État. Elle propose deux orientations et six ambitions pour guider la TN de l'ensemble des OP. (Réf. [STNG](#))

Le gouvernement du Québec a mis en place des mécanismes permettant d'encadrer la transformation numérique gouvernementale. Il a notamment actualisé la LGRI des OP et des entreprises du gouvernement et modernisé les lois sur la protection des renseignements personnels du Québec. Par ces mesures, il se donne les leviers nécessaires pour instaurer une gouvernance et une gestion optimales des données numériques gouvernementales et assure une meilleure coordination des initiatives de TN des OP.

Par ailleurs, en juin 2021, le gouvernement a lancé, dans le cadre de la sixième mesure clé de la STNG, sa Stratégie d'intégration de l'intelligence artificielle dans l'administration publique 2021-2026. Cette initiative vise à positionner l'administration publique comme acteur exemplaire de l'intelligence artificielle (IA) afin de soutenir l'utilisation de l'IA par les OP et d'en baliser l'usage.

L'ensemble de ces actions gouvernementales constituent des intrants incontournables pour le PTN de l'ES.



La transformation numérique : une priorité de l'enseignement supérieur

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a élaboré, en 2018, le PAN⁶, qui visait une intégration efficace et une exploitation optimale du numérique au service de la réussite de toutes les personnes, tout en leur permettant de développer et maintenir leurs compétences tout au long de leur vie.

Le contexte pandémique a permis d'accélérer de façon importante l'intégration du numérique aux pratiques, aux outils d'apprentissage et à la collaboration en ES, ce qui s'est traduit par un effet des plus positifs sur la mise en œuvre du PAN.

Le PAN, dont la mise en œuvre s'est terminée en mars 2023, a permis de donner une impulsion à la TN de l'ES pour faire face à d'autres enjeux actuels de la société, tels que la pénurie de main-d'œuvre, la persévérance et la réussite éducative, l'éthique et l'accessibilité à l'ES.

En plus de permettre l'idéation et la mise en œuvre des principales composantes de Campus numérique Québec et le développement d'un Pôle d'expertise interordres en formation à distance (FAD), le PAN a également facilité la création d'une bibliothèque virtuelle de ressources éducatives numériques intitulée Pavillon de ressources éducatives numériques (REN), qui donne accès à une gamme de ressources à la communauté de l'ES. Parallèlement à la création de cette bibliothèque virtuelle de REN, le PAN a aussi permis le développement de la [Fabrique REL](#), grâce à un projet interétablissements et interordres, qui a comme mandat d'accompagner le personnel enseignant dans la création de ressources éducatives libres (REL) francophones de grande qualité en ES.

Par ailleurs, le PAN a permis de soutenir l'acquisition du Cadre de référence de la compétence numérique auprès des acteurs des réseaux, notamment en développant des environnements numériques d'apprentissage et en appuyant le développement de FAD de qualité. Il aura aussi permis d'élaborer des cours en ligne ouverts massivement (CLOM) en offrant du perfectionnement aux acteurs pédagogiques et en faisant des avancées notables au regard de la modernisation des modes de passation des épreuves ministérielles, l'objectif étant de mettre en place un environnement numérique soutenant l'ensemble des activités liées aux épreuves collégiales.



Coconstruire une vision de la transformation numérique de l'enseignement supérieur et ainsi contribuer au développement de tout un réseau dédié au savoir et au développement collectif, quelle belle aventure ! C'est un rendez-vous... »

Jean Bénard
Directeur des technologies de l'information
de la Fédération des cégeps

La fin de la mise en œuvre du PAN marque le début d'une nouvelle phase de TN où l'ES doit continuer de saisir les opportunités et de s'adapter aux nouveaux défis qu'amène le numérique, notamment en ce qui a trait à l'intégration des nouvelles technologies telles que l'IA, à la gestion des données numériques gouvernementales, à la cybersécurité, à la mutualisation des REN et à la compréhension de l'impact de l'utilisation du numérique en ES sur la motivation et la réussite.

La communauté de l'ES est la scène d'une vive effervescence dans le domaine de la TN. Plusieurs actions et initiatives sont menées par les organismes de l'ES. Le PTN-ES permettra d'orchestrer ces actions afin de maximiser leur potentiel et de garantir leur convergence vers une cible commune en matière de TN.

6. <http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/plan-daction-numerique/plan-daction-numerique>



VISION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

L'élaboration d'une vision de TN est une étape primordiale pour amorcer la transition vers une cible établie en termes de maturité numérique, tout en garantissant l'alignement avec les objectifs stratégiques d'une organisation.

Un des éléments cruciaux dans l'exercice de définition de la vision du PTN-ES consiste à définir les principes directeurs qui la soutiennent et guideront sa mise en œuvre au cours des quatre prochaines années.



Le PTN-ES offre au réseau une vision souple et cohérente de la transformation numérique qui permet aux établissements d'atteindre leurs objectifs stratégiques respectifs et de répondre aux besoins spécifiques de leurs communautés. »

Louis-Sébastien Guimond,
Vice-recteur aux systèmes d'information de l'UQAM

Intrants nécessaires à la vision organisationnelle

La vision du PTN-ES est définie dans le respect des orientations gouvernementales en matière de TN et de ressources informationnelles.

Ainsi, en plus du cadre légal et réglementaire, plusieurs autres documents d'analyse ont servi à alimenter l'élaboration de cette vision, dont le plan stratégique du MES 2023-2027, la STNG et le PAN. L'ensemble de ces intrants ont permis de faire ressortir des thèmes autour desquels doit s'articuler la vision du PTN-ES, ayant comme trame de fond la réussite, la recherche et l'innovation :

Collaboration	Simplification	Intuitivité	Proactivité
Transparence	Gouvernance	Optimisation	Partage
Protection des renseignements personnels	Cybersécurité	Recherche et innovation	Culture numérique
Centré sur la communauté de l'ES	Expérience utilisateur	Partenariat	Mutualisation à valeur ajoutée

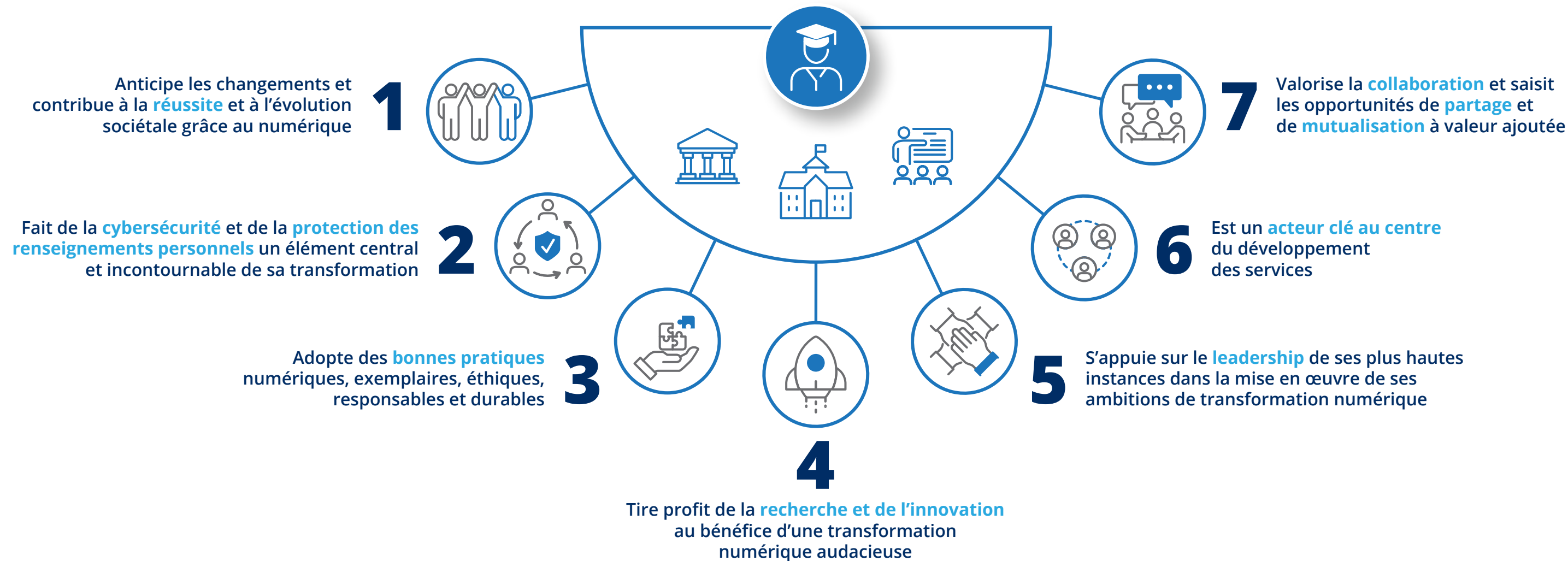
Conscient de l'importance que revêt l'implication des acteurs clés de la communauté de l'ES pour l'élaboration du PTN-ES, le Ministère a mené une consultation auprès de ses réseaux avec la participation de la Fédération des cégeps et du Bureau de coordination interuniversitaire, des organismes relevant de la ministre, de l'ensemble des secteurs du MES, des associations étudiantes, de l'Association des collèges privés et des syndicats d'enseignants. Les intrants recueillis au cours de ces consultations ont permis de confirmer les éléments de vision de TN de l'ES, de décliner celle-ci en principes directeurs et en ambitions et de constituer la feuille de route de TN.

Notre vision de la transformation numérique

Le NUMÉRIQUE au service du SAVOIR!

Levier central de recherche, d'innovation et de transformation des organisations et de la société, l'enseignement supérieur soutient sa communauté grâce à un écosystème numérique riche, en appui aux parcours d'études variés tout au long de la vie et en adéquation avec l'émergence des nouveaux métiers et défis du futur.

LA COMMUNAUTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR...



Principes directeurs

Pour guider l'élaboration de son plan de transformation numérique, l'ES a établi sept principes directeurs qui respectent les bonnes pratiques de transformation numérique, valorisent une approche inclusive, universelle et flexible, et favorisent l'inclusion et l'apprentissage de tous en anticipant les besoins variés des personnes. Ces principes tiennent compte des principes d'architecture d'entreprise gouvernementale en vigueur⁷ ainsi que du contexte et de la réalité de l'enseignement supérieur.

La communauté de l'enseignement supérieur...



1 Anticipe les changements et contribue à la réussite et à l'évolution sociale, grâce au numérique

Les technologies et les façons de faire évoluent rapidement. Cette réalité influence grandement les organisations et les sociétés de façon générale et fait en sorte qu'elles doivent continuellement s'adapter aux changements. Au sein de l'ES, ces changements peuvent notamment s'opérer au niveau de l'organisation interne (opérations, processus, procédures...). Plus précisément, les rôles et les responsabilités des membres de la communauté en tant qu'utilisateurs vont évoluer, les compétences exigées seront de plus en plus avancées et leurs outils et méthodes de travail seront transformés par le numérique.

Les changements qu'amène la TN peuvent également concerner les missions de l'enseignement et de la recherche. Que ce soit sur le plan des méthodes utilisées pour l'exercice de ces activités ou sur le plan des contenus des formations et des domaines de recherche, les adaptations apportées doivent être à géométrie variable, différenciées, inclusives et alignées avec les besoins actuels et futurs de la société, tout en tendant à répondre aux spécificités et besoins de la communauté.



2 Fait de la cybersécurité et de la protection des renseignements personnels un élément central et incontournable de sa transformation

L'humain est au centre de la TN de l'ES et, conséquemment, ses données le sont aussi. La cybersécurité ainsi que la protection des renseignements personnels (PRP) de la communauté de l'ES sont une exigence essentielle pour la TN. Cette exigence doit être satisfaite conformément aux lois et aux autres encadrements gouvernementaux en vigueur.

L'ensemble des organismes de l'ES se mobilisent pour mettre en place les politiques, les procédures et les solutions qui permettent d'accroître le niveau de sécurité des actifs informationnels et de renforcer la protection de la vie privée, le tout au bénéfice de la communauté de l'ES.

7. Vision et orientations stratégiques - Secrétariat du Conseil du trésor (gouv.qc.ca)



3 Adopte les bonnes pratiques numériques exemplaires, éthiques, responsables et durables

À titre de levier central de recherche, d'innovation et de transformation des organisations et de la société, les actions de l'ES doivent être exemplaires. Les établissements et organismes de l'ES doivent adopter de bonnes pratiques numériques reconnues en accord avec les principes directeurs pour se transformer. De plus, ils doivent s'assurer d'avoir une transition réussie dans le respect des principes de développement durable, notamment en termes d'inclusion et de diversité.

Sur les plans sociétal, économique et environnemental, les actions et projets de transformation doivent se faire dans une perspective différenciée, respectueuse des personnes, de leur bien-être et de leurs droits. Les actions doivent également favoriser la croissance économique et respecter l'environnement au bénéfice des générations actuelles et futures.



4 Tire profit de la recherche et de l'innovation au bénéfice d'une transformation numérique audacieuse

La TN exige des organismes qu'ils revoient leurs services et façons de faire à tous les niveaux. La recherche et l'innovation peuvent accélérer la TN de l'ES en produisant de nouvelles technologies, de nouvelles idées de processus et de services, des pratiques sociales et pédagogiques novatrices ou de nouvelles méthodes d'organisation du travail.



5 S'appuie sur le leadership de ses plus hautes instances dans la mise en œuvre de ses ambitions de transformation numérique

Les hauts dirigeants de l'ES s'assurent de communiquer une vision et une stratégie claires de la TN de l'ES et de leurs organismes. Ils sont à l'écoute de leur communauté pour s'assurer que les projets de transformation répondent à ses besoins.



6 Est un acteur clé du développement des services

La mise en place et l'évolution des services de l'ES doivent être inclusives et se faire en fonction des besoins évolutifs de tous les acteurs de la communauté de l'ES, notamment ceux des étudiantes et étudiants, des chercheuses et chercheurs, des partenaires et du personnel. Il est ainsi essentiel d'assurer l'implication de chacun lors de la conception et de l'amélioration des services offerts.

Le numérique peut maximiser les bénéfices pour la communauté et les organismes de l'ES en facilitant leur participation. Les services de consultation en ligne, les services de cueillette des besoins de la communauté, l'analyse des rétroactions sur les services offerts et les besoins de la communauté de l'ES constituent de bons exemples.



7 Valorise la collaboration et saisit les opportunités de partage et de mutualisation à valeur ajoutée

La communauté de l'ES offre un grand potentiel de collaboration entre les acteurs de ses réseaux et de tout un écosystème numérique pour se dépasser et créer une synergie de mutualisation. Le partage de services, de solutions, de données, d'expertise, de ressources numériques et de bonnes pratiques est encouragé et l'utilisation des fondations numériques gouvernementales⁸ ou propres à l'ES est privilégiée lorsque les conditions de succès sont favorables et lorsque la valeur ajoutée est confirmée. Nous faisons référence ici aux retombées de la mutualisation en matière de partage de ressources et d'expertise ainsi que de l'économie d'échelle.

La mutualisation est déjà au cœur des organismes de l'ES. Déjà, nous avons vu naître des initiatives de mutualisation à valeur ajoutée, telles que la plateforme partagée de services des bibliothèques universitaires québécoises, le Centre d'expertise en sécurité de l'information du réseau des universités du Québec, le Programme Vigilance et Bouclier (Centre d'expertise en cybersécurité) ainsi que le projet Mousquetaires (nouvelle gouvernance mutualisée des TI en ES pour quelques collèges). C'est avec ce principe que nous allons pouvoir nous transformer numériquement en étant plus forts ensemble et en saisissant encore aujourd'hui et demain d'autres opportunités de partage et de mutualisation.

Arrimage avec le plan stratégique du MES

Le nouveau plan stratégique 2023-2027 du MES constitue un intrant incontournable pour l'élaboration du PTN-ES. Les ambitions de TN de l'ES sont en accord avec les objectifs stratégiques du MES et avec les ambitions de la STNG 2018-2023. Elles contribuent, d'une part, à l'atteinte des cibles de TN gouvernementale et, d'autre part, à celle des orientations du nouveau plan stratégique du MES.

8. <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/vitrine-numerique/accompagnement-des-organismes-publics/fondations-numeriques-gouvernementales>



AMBITIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ambitions d'affaires

Les consultations réalisées auprès d'acteurs clés de l'ES ont permis de faire ressortir le besoin de poursuivre le développement du numérique au sein de la communauté de l'ES à différents niveaux. Elles ont également permis de cibler les priorités à prendre en considération pour réaliser la vision de TN de l'ES au cours des quatre prochaines années.

Tout en assurant leur cohérence avec les ambitions de la STNG, l'ES s'est donné sept ambitions d'affaires pour réaliser sa vision de la TN et contribuer par le fait même à la concrétisation des orientations stratégiques du MES.

Par ces ambitions, l'ES vise à stimuler l'adhésion et la motivation de sa communauté dans le processus de transformation et à assurer la convergence de ses actions vers une cible commune. Ces ambitions ont été conçues en fonction des particularités de la communauté de l'ES pour permettre à chaque organisme de les décliner selon son contexte et sa réalité.



AMBITION 1

Ancrer une culture numérique au sein des organisations

La TN ne se résume pas à moderniser des systèmes, à intégrer des solutions numériques aux processus existants ou à numériser les services offerts. La TN n'est réelle que lorsqu'on réussit à changer les comportements des personnes et les façons de faire intrinsèques des organisations.

Cette première ambition invite l'ensemble de la communauté de l'ES à poursuivre ses efforts de transformation afin d'ancrer dans sa culture organisationnelle des comportements et des approches adaptées à l'ère du numérique centrées sur le client et axées sur l'innovation, la collaboration, la mutualisation à valeur ajoutée, l'apprentissage en continu, la valorisation et la protection de la donnée ainsi que le développement durable.

Il s'agit d'une ambition transversale qui contribue à l'atteinte de plusieurs orientations stratégiques du plan stratégique du MES. L'adoption de bonnes pratiques numériques et le développement continu de la compétence numérique permettront notamment d'améliorer les services numériques offerts et, par conséquent, l'expérience de toute la communauté de l'ES.



La collaboration avec les cégeps a été un exercice intéressant pour comprendre la réalité de chacun. À nous de diffuser l'information ! »

Denis Deschênes
Directeur du Service des technologies de l'information
de l'UQTR



AMBITION 2

Tirer profit du numérique au bénéfice de l'accessibilité en ES et d'un rayonnement ici et à l'international

Afin d'offrir un plus grand accès aux études supérieures et de pallier la demande grandissante des besoins en formation ici et ailleurs, l'apport du numérique est indéniable.

Les organismes de l'ES doivent continuer de tirer profit du numérique et d'innover à la fois pour améliorer leurs infrastructures, plateformes et outils et pour développer de nouveaux modèles d'apprentissage, le tout afin d'élargir les horizons de l'enseignement et d'introduire des approches plus flexibles, plus modernes et plus adaptatives qui favorisent l'accessibilité de l'ES et la recherche.

Cette ambition contribue notamment à l'atteinte de l'ensemble des orientations du plan stratégique du MES. L'ES pourra développer, grâce au numérique, des modèles d'apprentissage plus flexibles et inclusifs qui permettent de favoriser l'accès à un plus grand nombre d'étudiantes et étudiants. Des REN plus interactives et attrayantes pourront être créées au bénéfice d'une expérience d'apprentissage mieux adaptée et personnalisée selon les besoins de chacun. La collaboration à distance pourra être optimisée au bénéfice de la réussite de toute la communauté, qu'il s'agisse d'étudiantes ou étudiants, de chercheuses ou chercheurs ou d'employées ou employés.



Face aux changements rapides et aux défis du recrutement, la collaboration et le partage sont des moyens efficaces de garantir un succès continu. »

France Bigras
Vice-rectrice associée et chef de l'information (CIO),
Université Concordia



AMBITION 3

Offrir des parcours étudiants simples, intuitifs, inclusifs, et ce, de bout en bout⁹, dans une perspective de continuum de services

La simplification des parcours étudiants est une priorité pour la communauté de l'ES. La complexité administrative et les bris de parcours peuvent générer de la frustration et décourager la communauté étudiante dans le cadre d'une prestation de service.

L'expérience utilisateur de la communauté étudiante peut être compliquée et moins intuitive lorsqu'elle implique l'intervention de plus d'un organisme. La capacité d'échange d'informations devient cruciale pour favoriser une simplification des démarches et des parcours plus intuitifs et davantage cohérents. Le numérique peut aider grandement à améliorer les parcours et les services offerts aux étudiants. Les organismes de l'ES sont appelés à tenir compte des besoins des étudiantes et étudiants afin d'enrichir leur expérience.

Cette ambition contribue à l'atteinte des orientations stratégiques du MES. En offrant des parcours simplifiés et intuitifs à sa communauté, nous contribuons à mettre en place un environnement propice à la réussite et à l'épanouissement des étudiantes et étudiants, ce qui peut contribuer au rayonnement de l'ES ici et ailleurs.

9. Le bout en bout fait référence à tout le parcours entrepris par un utilisateur de la communauté de l'ES pour consommer un service à partir de la soumission d'une demande jusqu'à la réponse complète et à la livraison des résultats attendus.



AMBITION 4

Valoriser les données afin de contribuer à la réussite et accroître la performance de l'ES

L'utilisation des données en tant qu'actif stratégique pour soutenir la gouvernance de l'ES, la réussite éducative et la recherche, est essentielle pour accélérer la TN de l'ES. À titre d'exemples, la mesure et l'analyse en continu du rendement des étudiants ainsi que de l'efficacité des programmes et des approches pédagogiques dans une perspective d'amélioration continue sont primordiales pour favoriser la réussite et l'épanouissement de la communauté de l'ES.

L'ES fait présentement face à un certain nombre de défis qu'il faudra surmonter pour garantir la valorisation des données, notamment l'accessibilité, la qualité et la protection de celles-ci.

Par cette ambition, les organismes de l'ES poursuivent leurs efforts pour renforcer le traitement et l'exploitation des données à petite et à grande échelle, l'objectif étant de mieux exploiter les données par l'intégration des nouvelles technologies telles que l'IA. L'IA peut aider dans l'amélioration des processus, la prise de décision et la performance des organismes.

Cette ambition contribue à l'atteinte des orientations stratégiques du MES. Elle a autant d'impact sur l'expérience des membres de la communauté au bénéfice de la réussite de tous et chacun, que sur l'efficacité interne des organismes de l'ES et sur le développement des réseaux.



AMBITION 5

Accélérer l'intégration des technologies innovantes pour améliorer l'expérience employé

Le numérique a révolutionné le monde du travail de façon accélérée depuis la pandémie. De nouveaux modèles, tels que le télétravail ou le travail hybride, ont vu le jour et de nouveaux outils et technologies numériques continuent tous les jours de modifier notre quotidien dans nos organisations respectives.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qui, selon les prévisions, pourrait durer encore plusieurs années, la concurrence est forte pour retenir les employés. Les organismes de l'ES doivent, dans ces circonstances, suivre les tendances, simplifier leurs processus organisationnels et offrir des outils de travail performants. Également, il est important d'offrir des environnements de travail plus modernes et attrayants qui tirent profit des technologies numériques innovantes, telles que l'automatisation, la robotisation et l'IA. Le numérique peut apporter de nombreux avantages à l'expérience employé et, par le fait même, aider au rayonnement de l'ES.



AMBITION 6

Développer et promouvoir le pédagonumérique comme levier d'attractivité et de réussite éducative

L'utilisation graduelle des technologies numériques dans les stratégies pédagogiques et les environnements d'apprentissage est incontournable. L'ES doit poursuivre le développement des douze dimensions de la compétence numérique de la communauté de l'ES et l'utilisation de technologies, d'outils et de REN pour bonifier sa compétence numérique et créer des environnements d'apprentissage plus motivants, interactifs, personnalisés et efficaces au bénéfice de la réussite éducative de tous et de l'attractivité de l'ES.

La recherche permettra également de croiser par l'IA des données multiples et complexes pour comprendre, mesurer et innover au regard des stratégies pédagonumériques.

Cette ambition contribue à préparer la communauté étudiante en développant chez elle les dimensions de la compétence numérique nécessaires à son entrée sur le marché du travail et ainsi assurer la réussite de sa formation tout au long de la vie.



Le numérique s'insère aujourd'hui dans tous les milieux : il devient une facette incontournable du monde de l'enseignement et est requis par les employeurs au sein de domaines variés. Dans ce contexte, il est essentiel que les compétences qui sont rattachées à celui-ci deviennent une partie intégrante du parcours de la population étudiante collégiale, tant dans les programmes préuniversitaires que techniques.»

Maya Labrosse

Présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec



AMBITION 7

Maximiser la synergie entre la recherche et la transformation numérique

La recherche est cruciale pour la TN de l'ES. Les chercheurs peuvent explorer et étudier les besoins et défis de la TN de l'ES. Ceci permettrait de trouver de nouvelles méthodes et technologies pour améliorer les approches, les modèles et les outils pédagogiques ainsi que l'administration de l'ES.

Inversement, la TN de l'ES vise à soutenir la recherche en développant des infrastructures et des solutions innovantes pour favoriser la collaboration entre les chercheurs. Elle permettra l'accès à un plus grand bassin de données et à son exploitation ainsi qu'au partage des résultats de la recherche.

Une plus grande synergie entre la recherche et la TN constitue un accélérateur pour le développement des réseaux de l'ES qui favorise l'attractivité des études en ES.

Les sept ambitions arrimées avec la STNG
et avec le plan stratégique du MES



PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027		AMBITIONS DE LA STRATÉGIE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE GOUVERNEMENTALE 2019-2023					
VISION	ORIENTATIONS	LES CITOYENS SONT AU CENTRE DE L'ÉVOLUTION DES SERVICES, DES PROGRAMMES ET DES POLITIQUES	LES CITOYENS COMMUNIQUENT LEURS INFORMATIONS UNE SEULE FOIS À L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	LES ORGANISATIONS PUBLIQUES SONT PROACTIVES DANS LEURS RELATIONS AVEC LES CITOYENS	LES EMPLOYÉS SONT AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION	LES SERVICES PUBLICS SONT NUMÉRIQUES DE BOUT EN BOUT	LES DONNÉES SONT VALORISÉES ET REDONNÉES AUX CITOYENS
L'accès, la réussite et l'excellence en enseignement supérieur pour tous, au cœur de nos actions	1. Répondre aux besoins évolutifs de la société québécoise	2	4	6 7	1	5	4
	2. Accompagner le réseau dans son développement	2 7			3	5	
	3. Offrir à chaque personne les conditions favorables à l'accomplissement de son parcours de formation	2		1		5	
	4. Adopter des approches novatrices de mobilisation de personnel			1	3 5		



Bénéfices

La mise en œuvre du PTN-ES permettra de générer des bénéfices tangibles de nature économique et d'autres, intangibles, relativement à la simplification des services offerts à la communauté de l'ES. Un des bénéfices importants qui découlent de toutes les ambitions du PTN-ES est que l'innovation est favorisée dans l'ES par l'utilisation de nouvelles technologies. Une analyse plus exhaustive des bénéfices sera faite lors de la mise en œuvre du PTN-ES. Le tableau qui suit donne un aperçu des principaux bénéfices potentiels regroupés par ambitions selon leur nature.

	AMBITIONS	EXEMPLES DE BÉNÉFICES RELATIFS À L'AMÉLIORATION DES SERVICES	EXEMPLES DE BÉNÉFICES DE NATURE FINANCIÈRE OU ÉCONOMIQUE
1	Ancrer une culture numérique au sein des organisations	• Accroître la capacité de l'ES à s'adapter aux changements technologiques et à l'évolution des besoins de sa communauté • Préparer les étudiantes et étudiants à la société de demain • Favoriser le développement durable	• Optimiser les investissements par la mutualisation et le partage de ressources et d'expertise • Hausse d'économie d'échelle
2	Tirer profit du numérique au bénéfice de l'accessibilité en ES et d'un rayonnement ici et à l'international	• Accroître l'attractivité de nos établissements • Développer et accroître l'expertise et le savoir de la société québécoise • Augmenter les taux de diplomation	• Augmenter la main-d'œuvre qualifiée • Diminuer les obligations financières des étudiantes et étudiants (la FAD contribue à la réduction des coûts relatifs au logement et au transport) • Réduire l'empreinte environnementale
3	Offrir des parcours étudiants simples, intuitifs, inclusifs, et ce, de bout en bout, dans une perspective de continuum de services	• Augmenter la satisfaction de la communauté de l'ES • Permettre une fluidité entre les ordres d'enseignement pour les étudiants	• Réduire les coûts relatifs au soutien à la communauté • Réduire les coûts par l'amélioration de l'efficacité des parcours
4	Valoriser les données afin de contribuer à la réussite et d'accroître la performance de l'ES	• Favoriser la réussite étudiante • Appuyer le processus décisionnel de nos administrations et, par conséquent, en accroître l'efficacité et réduire les risques • Accessibilité rapide à de la main-d'œuvre qualifiée	• Réduction de coût lors de la reddition de comptes

	AMBITIONS	EXEMPLES DE BÉNÉFICES RELATIFS À L'AMÉLIORATION DES SERVICES	EXEMPLES DE BÉNÉFICES DE NATURE FINANCIÈRE OU ÉCONOMIQUE
5	Accélérer l'intégration des technologies innovantes afin d'améliorer l'expérience employé	- Favoriser l'attractivité et la rétention des employés - Optimiser l'organisation du travail - Favoriser une meilleure présence en région	Augmenter l'efficacité et la productivité
6	Développer et promouvoir le pédagog numérique comme levier d'attractivité et de réussite éducative	- Soutenir la réussite éducative en stimulant la motivation et en facilitant l'apprentissage des élèves. - Augmenter les taux de diplomation - Accroître l'accessibilité grâce à la flexibilité (FAD)	Générer des économies d'échelle
7	Maximiser la synergie entre la recherche et la transformation numérique	- Contribuer au rayonnement de l'ES et de la recherche - Augmenter l'impact des chercheurs - Être proactif et à l'avant-garde des besoins numériques exprimés par notre communauté	- Augmenter les retombées économiques et financières des travaux de recherche (accélérer la livraison de valeur des travaux de recherche) - Augmenter les gains en ressources financières et non financières par l'innovation

FEUILLE DE ROUTE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Schéma de la feuille de route

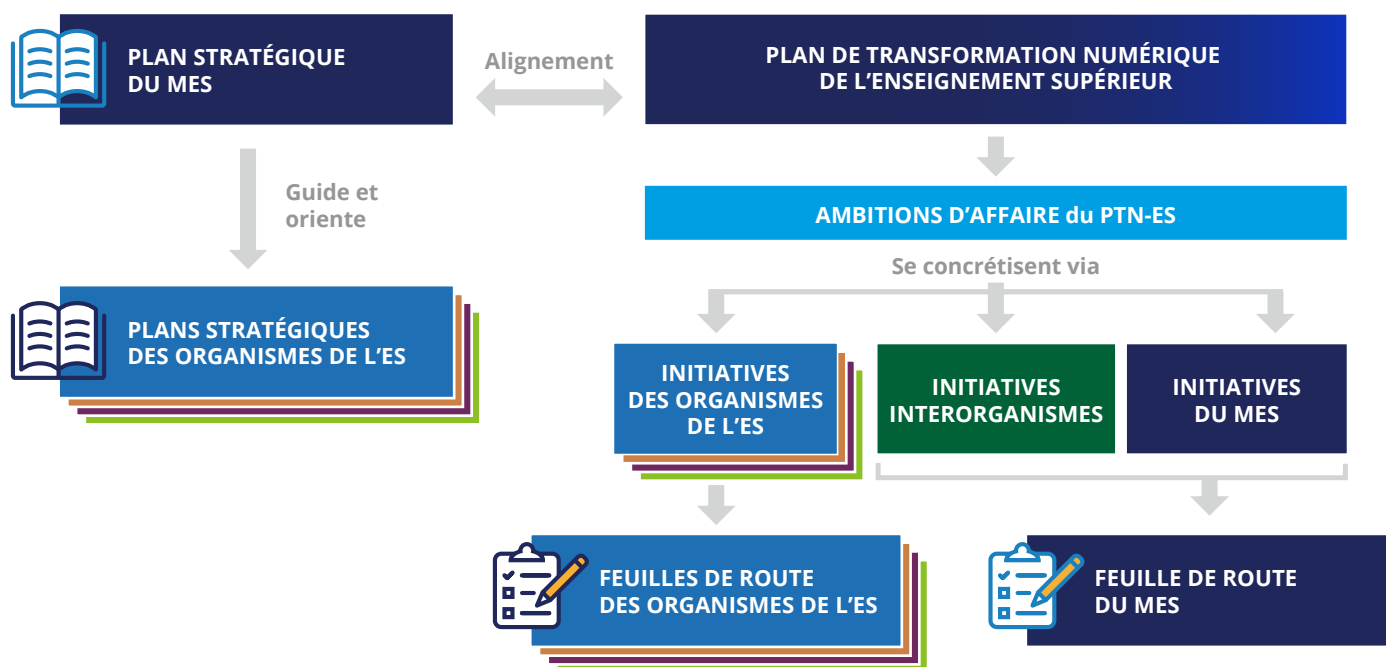
La TN de l'ES nécessitera une orchestration et une convergence de l'ensemble des actions des organismes de l'ES. Ces conditions sont essentielles à la concrétisation de la vision et des ambitions de l'ES ainsi qu'à l'atteinte des cibles de transformation. Plusieurs actions devront être déployées, dont certaines à portée interordres, sur lesquelles les organismes des réseaux pourront prendre appui et d'autres, propres à chacun en fonction de leur plan de mise en œuvre.

La structure de la feuille de route de la TN de l'ES confère aux organismes de l'ES une latitude pour intégrer leurs propres initiatives et une autonomie pour les gérer, tout en demeurant en accord avec les ambitions du PTN-ES. Concrètement, les organismes de l'ES déclineront, dans leurs feuilles de route respectives, des initiatives de transformation adaptées à leur contexte.



Le PTN-ES est un levier de transformation numérique incontournable. Il faut maintenant le ramener dans nos structures et le faire vivre.»

André St-Pierre
Fédération des cégeps

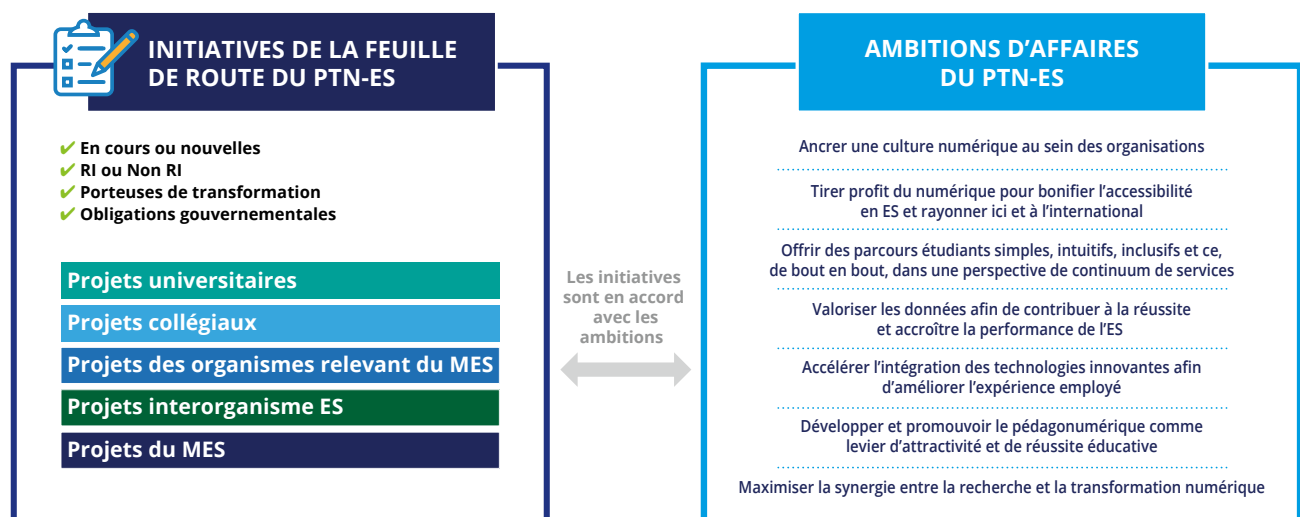




Les critères de sélection des initiatives candidates pour faire partie de la feuille de route du PTN-ES ont été inspirés de ceux définis par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) pour bâtir le portefeuille des projets prioritaires en vue d'accélérer la transformation numérique de l'administration publique. Ils ont été adaptés au contexte de l'ES et s'articulent autour de quatre axes :

AXES	INITIATIVES RETENUES
STATUT	• En cours ou nouvelles (réalisation débutée ou planifiée)
NATURE	• RI ou Non RI – Projet répondant aux critères de qualification de la LGGRI – Projet ou initiative Affaires
PROPOSITION DE VALEUR	• Porteuses de transformation dans les relations avec les étudiants et les partenaires ou ayant un impact important sur la performance de l'ES et qui contribuent à accroître le niveau de maturité numérique organisationnelle et à générer de nouvelles propositions de valeur : – Améliorer l'expérience des membres de la communauté de manière importante – Offrir une expérience numérique innovante et performante – Améliorer l'expérience employé par la transformation de l'organisation du travail – Amener des changements importants aux services offerts – Amener de la nouveauté dans la prestation de services – Viser la transformation des processus d'affaires et la performance organisationnelle – Instaurer une culture numérique axée sur la collaboration, la transparence, la performance et l'innovation
OBLIGATIONS	• Obligations gouvernementales (CCTI, cybersécurité, IA, GDNG)

Un exercice d'envergure a été mené au sein du MES pour recenser toutes les initiatives candidates répondant à ces critères. En plus de parcourir les différents portefeuilles de projets des réseaux dont dispose le MES, une consultation auprès des réseaux a permis de recueillir certaines initiatives n'ayant pas fait l'objet d'une reddition de comptes et représentant un potentiel de TN.



L'ensemble des axes d'intervention retenus sont présentés selon un échéancier sur les quatre prochaines années. Des initiatives découleront de ces axes d'intervention dans les feuilles de mise en œuvre de chaque établissement. L'analyse de la capacité de mise en œuvre sera faite à ce moment. La feuille de route du PTN-ES ainsi que les feuilles de mise en œuvre des établissements pourront être mises à jour ou bonifiées annuellement en collaboration avec tous les acteurs clés de l'ES.

Feuille de route de la transformation numérique de l'ES

	AMBITIONS	AXES DE PROJETS	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
1	 Ancrer une culture numérique au sein des organisations	• PTN 01- Rendre disponible de la formation sur la compétence numérique* • PTN 02- Évaluer et faire évoluer la maturité numérique des organismes de l'ES* • PTN 03- Définir et promouvoir les bonnes pratiques numériques responsables • PTN 04- Effectuer de la sensibilisation à la PRP* • PTN 05- Renforcer la sécurité de l'information dans les réseaux de l'ES*					
2	 Tirer profit du numérique au bénéfice de l'accessibilité en ES et d'un rayonnement ici et à l'international	• PTN 06- Campus numérique Québec : poursuivre la mise en œuvre du programme* • PTN 07- Plateforme de gestion des épreuves numériques* • PTN 08- Assurer la continuité du soutien financier pour le déploiement d'équipements, logiciels et ressources numériques*					
3	 Offrir des parcours étudiants simples, intuitifs, inclusifs, et ce, de bout en bout, dans une perspective de continuum de services	• PTN 09- Lancer les travaux de mise en place d'un dossier unifié de l'étudiant (DUE) • PTN 10- Évaluer l'opportunité et les bénéfices d'harmonisation de parcours étudiants interorganismes • PTN 11- Poursuivre la transformation numérique du système mission de l'AFE* • PTN 12- Initiatives des organismes des réseaux : faciliter la gestion de la reconnaissance des acquis					
4	 Valoriser les données afin de contribuer à la réussite et d'accroître la performance de l'ES	• PTN 13- Définir la stratégie de l'intégration de l'IA en ES* • PTN 14- Explorer les pistes d'application de l'intelligence artificielle et mettre en place un projet pilote en IA • PTN 15- Mettre en place un agent conversationnel en psychosocial* • PTN 16- Élaborer et mettre en œuvre un programme de valorisation des données de l'ES • PTN 17- Mettre en place un système informationnel intégré des réseaux de l'ES* • PTN 18- Mettre en place des initiatives visant à améliorer l'expérience utilisateur par une meilleure connaissance des parties prenantes*					
5	 Accélérer l'intégration des technologies innovantes afin d'améliorer l'expérience employé	• PTN 19- Soutenir et encadrer le développement des progiciels de gestion intégrés de l'ES* • PTN 20- Initiatives des organismes des réseaux : moderniser nos processus à l'aide du numérique* • PTN 21- Mettre en place des campus intelligents • PTN 22- Rehausser les infrastructures technologiques*					
6	 Développer et promouvoir le pédagonumérique comme levier d'attractivité et de réussite éducative	• PTN 23- Poursuivre le développement, la mise en œuvre et la diffusion des Ressources Éducatives Numériques (REN)* • PTN 24- Évaluer l'opportunité d'avoir accès à des laboratoires virtualisés grâce à un catalogue d'applications pour l'ensemble des réseaux • PTN 25- Définir des bonnes pratiques en matière d'utilisation de la vidéo dans le cadre d'activités pédagogiques (captations, simulations, surveillance d'examen/cours à distance, etc.)					
7	 Maximiser la synergie entre la recherche et la transformation numérique	• PTN 26- Valoriser les données de la recherche : mesurer l'impact du numérique sur la réussite, la persévérance et la motivation • PTN 27- Initiatives des organismes des réseaux : créer des partenariats avec les centres de recherche en cybersécurité des établissements de l'ES* • PTN 28- Initiatives des organismes des réseaux : créer des partenariats avec les centres de recherche en IA des établissements de l'ES* • PTN 29- Initiatives des organismes des réseaux : mettre en œuvre des solutions visant à rehausser la promotion de la recherche au sein de la société et des entreprises					

* 18 initiatives démarrées

Évolution des compétences et de la culture organisationnelle

La TN introduit un changement perpétuel menant à l'émergence de nouveaux métiers et la transformation d'autres métiers. « On estime que 85 % des emplois à l'horizon 2030 n'existent pas aujourd'hui. »¹⁰ Ce changement requiert le développement d'une culture organisationnelle et des compétences numériques adaptées au contexte actuel.

La portée du PTN-ES couvre le MES, les organismes qui s'y rattachent ainsi que les réseaux des cégeps et des universités. En ce sens, pour permettre d'établir un portrait complet de la maturité numérique des organismes de l'ES et à chaque organisme de mieux cibler ses priorités de TN, il est prévu, pendant la prochaine année, de mener, avec le soutien du MES, un exercice d'envergure d'évaluation de maturité numérique pour tous les organismes de l'ES.

Depuis 2019, le MES, à travers son PAN, soutient le développement de la compétence numérique¹¹ au sein de sa communauté.

Une des mesures clés, de portée structurante, a permis l'établissement et l'opérationnalisation d'un cadre de référence de la compétence numérique¹² tenant compte du continuum¹³ de développement de la compétence numérique. Ce référentiel, réalisé en collaboration avec plusieurs chercheurs d'universités québécoises, a été élaboré selon une approche collaborative. Le cadre de référence a permis une meilleure compréhension de la compétence numérique et de ses douze dimensions et s'avère un outil de référence pour la communauté de l'ES.



Le développement de compétences numériques chez la communauté étudiante est important et les établissements d'enseignement supérieur doivent soutenir l'apprentissage de ces compétences. Les cégeps et les universités ont un rôle à jouer dans le développement de ressources éducatives libres et ils doivent encourager leur communauté à élaborer et acquérir ces ressources. »

Samy-Jane Tremblay
Présidente de l'Union étudiante du Québec

Par le biais de son nouveau PTN-ES, l'ES prévoit poursuivre ses efforts dans le développement de la compétence numérique et l'ancrage de la culture numérique au sein des organismes. À cet effet, plusieurs initiatives sont prévues dans un horizon de quatre ans, notamment :

- le soutien de l'ensemble de la communauté de l'ES dans la formation de la compétence numérique ;
- un projet de formation et d'évaluation de la compétence numérique et son implantation, par des capsules vidéo et des évaluations interactives destinées aux étudiants avant leur entrée au cégep et à l'université, pour s'assurer du niveau de la compétence numérique ;
- l'élaboration d'outils pour soutenir les apprenants dans les apprentissages de la compétence numérique ;
- le soutien des activités de sensibilisation aux enjeux et aux impacts de l'usage du numérique, incluant ceux liés à la santé, à la protection de la vie privée, à la cyberintimidation, à la surconsommation, aux cyberdépendances et à l'environnement ;
- la propulsion du déploiement de la formation et le partage d'expertise de scénarios technopédagogiques flexibles, tout en facilitant l'opérationnalisation de la typologie des modes de formation, par l'intermédiaire du Pôle d'expertise interordres en FAD.

10. SR1940_IJTFforDellTechnologies_Human-Machine_070517_readerhigh-res.pdf

11. Compétence numérique · Pages (competencenumerique.ca)

12. Cadre de référence de la compétence numérique (gouv.qc.ca)

13. Continuum de développement de la compétence numérique (gouv.qc.ca)



Contributions aux initiatives de simplification des services directs à la communauté de l'ES

La simplification des services offerts à la communauté de l'ES constitue un des facteurs clés pour la réussite éducative, l'accessibilité et le rayonnement de l'ES et de la recherche.

Différentes initiatives sont en cours ou à venir pour optimiser l'expérience de la communauté de l'ES, notamment la communauté étudiante, tout au long des parcours et à chaque point de contact avec les organismes de l'ES, le but étant d'offrir des services simples, accessibles, flexibles qui s'adaptent aux besoins des différents membres de la communauté de l'ES. Plus précisément, pour les parcours impliquant plusieurs organismes, que ce soit du même ordre ou interordres, on distingue trois initiatives majeures qui contribuent de façon importante à l'atteinte de cette ambition :

- la modernisation des épreuves ministérielles, dont l'un des objectifs est de garantir l'accès aux résultats des épreuves obligatoires imposées par la ministre, notamment en introduisant le mode libre-service pour permettre un accès rapide et simplifié aux résultats ;
- une plateforme partagée des services de bibliothèques, qui mutualise les ressources de 18 bibliothèques universitaires du Québec dans le but de bonifier l'offre de services à la communauté de l'ES et de simplifier l'accès aux diverses ressources éducatives ;
- le dossier numérique unifié de l'étudiant, qui favorisera un meilleur accès à l'information relative aux étudiants tout au long de leur parcours, ce qui facilitera le suivi du parcours éducatif de l'apprenant et soutiendra le continuum de services, en plus d'assurer de meilleures transitions tout au long du parcours éducatif de l'apprenant.

À celles-ci s'ajoutent d'autres initiatives qui permettent de simplifier d'autres services directs aux citoyens, soit :

- l'accès à la vitrine de Campus numérique Québec et à son répertoire de cours et de programmes en FAD offerts dans les établissements d'ES du Québec ;
- l'accès à un répertoire de reconnaissance des équivalences interétablissements aux ordres collégial et universitaire, accessible sur Campus numérique Québec pour la communauté étudiante ;
- un accès simplifié aux REN via la bibliothèque virtuelle intitulée PavillonREN Québec¹⁴ ;
- la révision des processus de l'Aide financière aux études (AFE) ;
- la simplification des démarches d'accès aux programmes, mesures et services (PMS) pour les personnes handicapées et les personnes proches aidantes (PPA).

14. <https://pavillonren.ca/fr>

Gouvernance et gestion des données numériques gouvernementales

Une bonne gestion et une bonne gouvernance des données numériques sont essentielles pour réussir une TN. Depuis quelques années, on assiste à une explosion de volume des données collectées et exploitées par les organismes de l'ES. Cette évolution ouvre de nombreuses perspectives encore inexploitées, mais confronte aussi l'ES à un ensemble de défis à relever. Tirer profit de cet actif stratégique permet de débloquer une nouvelle valeur pour les organismes de l'ES en matière d'efficacité opérationnelle et de simplification de processus. De plus, elle permet une prise de décision proactive grâce à des technologies avancées telles que l'IA, qui permet de propulser l'intelligence d'affaires.

Le Ministère entend démarrer un programme de valorisation des données pour mettre en place un environnement de pointe avec toutes les fonctionnalités de bout en bout de la gestion des données. En plus de garantir un échange fluide des données avec les organismes de l'ES, cette fondation servira d'assise à une meilleure exploitation de l'intelligence d'affaires au service des secteurs d'affaires et des autorités pour une prise de décision éclairée.

L'ES évolue pour exploiter les données en tant que levier stratégique où toutes les décisions relatives à l'évolution des services offerts à la communauté de l'ES, des programmes et des approches pédagogiques sont guidées par les données. Déjà, plusieurs initiatives ont vu le jour en ES pour favoriser la réussite, anticiper le décrochage des étudiants, adapter l'offre de formation ou optimiser l'organisation du travail.

Processus ou chaînes de valeur qui pourraient tirer parti de l'intelligence artificielle et de l'automatisation

Conscients du grand potentiel de l'IA en ES, les organismes de l'ES investissent de plus en plus dans ce domaine au bénéfice de leur communauté.

Plusieurs organismes, tels qu'OBVIA, JACOB, OPTANIA et le Pôle IA, ont vu le jour et se sont donné comme mission de développer des solutions basées sur l'IA au bénéfice de la réussite et du bien-être de la communauté de l'ES. Ainsi, dans les dernières années, un certain nombre d'initiatives ont débouché sur le lancement de différentes solutions utilisant l'IA en soutien à la communauté étudiante et aux employés de l'ES. Citons, à titre d'exemples, les robots conversationnels ALI et SAM-Robot offerts aux étudiants des cégeps de Rimouski et de Chicoutimi pour répondre respectivement à leurs besoins d'accompagnement psychosocial, éducatif et informationnel de tous les jours, ainsi que les outils prédictifs JACOB et DALIA en soutien à la réussite scolaire.

En 2021, le MES et le MEQ ont réalisé une réflexion de coconstruction sur IA et les données massives en collaboration avec l'Université Laval. Cette réflexion a permis de mettre en évidence différents cas d'affaires en ES et en recherche, dont les processus pourraient être supportés et automatisés par la mise en place de modules faisant appel à l'IA.

Ce travail a permis de faire ressortir la nécessité de se doter de données complètes et de bonne qualité avant d'envisager leur exploitation et l'utilisation de l'IA.



**Nous devons former les étudiants
et les professeurs à une utilisation
éthique des outils IA en ES.»**

Martine Peters
Professeure titulaire,
Directrice du Partenariat universitaire sur la prévention du
plagiat (PUPP), Université du Québec en Outaouais.



MÉCANISMES DE CONCRÉTISATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

L'ES prévoit se doter des mécanismes nécessaires pour concrétiser sa vision et ses ambitions de TN. Voici un aperçu des mécanismes potentiels identifiés :

Plan organisationnel de main-d'œuvre et de formation

La mise en œuvre des axes d'intervention de la feuille de route du PTN-ES requiert une main-d'œuvre hautement spécialisée dans certains domaines liés à la TN, et ce, à tous les niveaux de la communauté de l'ES. La volonté d'intégrer de nouvelles façons de faire et nouvelles technologies nécessite que nous nous dotions de nouvelles compétences qui sont actuellement peu ou non disponibles en ES. Pour faire face à ce défi, les organismes de l'ES identifieront des actions en matière de dotation de main-d'œuvre et de formation regroupées selon trois axes. Voici, à titre indicatif, des pistes d'action à être considérées par les organismes de l'ES :



ATTRACTIVITÉ

- Réviser les profils des compétences actuels
- Revoir les exigences de dotation pour faciliter l'acquisition des talents ici et à l'international



RÉTENTION/ FIDÉLISATION

- Soutenir l'évolution de la carrière
- Placer les besoins des employés au centre des décisions



DÉVELOPPEMENT

- Revoir la formation de la compétence numérique
- Développer des partenariats avec les organismes de l'ES
- Prévoir des incitatifs pour encourager la formation continue

Plan de changement organisationnel

La fin de la mise en œuvre du PAN en éducation et en enseignement supérieur marque un jalon important dans le parcours de TN de l'ES. Ceci peut être représenté par ce processus d'amélioration continue :



Le PTN-ES est ambitieux, dynamique et évolutif. Sa mise en œuvre engendre des changements importants au sein d'un grand nombre d'organismes dont les réalités, les contextes et les intérêts sont variés. Afin d'assurer une cohérence constante des actions de l'ensemble de la communauté de l'ES avec la vision et les ambitions de la TN de l'ES, une nouvelle gouvernance sera mise en place.

Pour y parvenir, de nouveaux mécanismes de la TN de l'ES seront mis en place, dont une nouvelle structure de la TN de l'ES. Celle-ci se résume en un comité de mise en œuvre du PTN-ES qui aura pour principale responsabilité de réaliser et de faire évoluer le PTN-ES. De plus, des sous-comités seront mis sur pied pour soutenir la TN au MES et pour chacun des réseaux. Les sous-comités aident le comité de mise en œuvre à prendre les bonnes décisions en lien avec la TN de l'ES.

Le dirigeant de l'information de l'ES assurera ainsi, en conformité avec les dispositions de la LGGRI, la coordination de la TN auprès de chacun des organismes de l'ES en vérifiant notamment la cohérence des feuilles de route des différents organismes de l'ES avec la vision et les ambitions du PTN-ES.





Voici la nouvelle gouvernance de la TN de l'ES



Structure de mise en œuvre de la TN de l'ES

Par ailleurs, chaque organisme sera autonome pour gérer le changement amené par la transformation et accompagner sa communauté. Cela dit, des activités de sensibilisation et de formation seront prises en charge par les organismes de l'ES en commençant par une bonne communication du PTN-ES.

La conduite du changement dans les organismes de l'ES doit tenir compte des particularités de chaque partie prenante ciblée de la communauté de l'ES. On distingue cinq principales parties prenantes dans le cadre de la TN-ES :

- **Communautés étudiantes :** À titre d'utilisatrices de première ligne des services de l'ES, elles doivent être impliquées dès le début du processus de conception des services numériques pour s'assurer que ceux-ci répondent à leurs besoins. Elles doivent également bénéficier d'un accompagnement adéquat tout au long de la TN de l'ES. La compétence numérique sera également au cœur des décisions pédagogiques de l'ES.
- **Communauté de la recherche :** Acteurs clés de la TN de l'ES, ils peuvent aider à concevoir, développer, tester et mettre en œuvre de nouvelles technologies pour améliorer l'expérience d'apprentissage de la communauté étudiante et des enseignants. Ils facilitent, pour les établissements, l'intégration de la technologie dans leur offre de formation en identifiant les défis et les opportunités associés à la TN ainsi qu'en effectuant des recherches sur l'efficacité de son utilisation ou en élaborant de nouveaux outils et applications.
- **Personnel des établissements (enseignant et administratif) :** Le changement de la culture organisationnelle est un point central de tout TN. Le personnel se trouve à être directement touché par la TN, en plus d'être un acteur clé du changement. Il doit ainsi bénéficier d'une attention particulière, notamment pour l'aider à porter le changement en adéquation avec la vision de transformation. Enfin, il doit assurer le développement en continu de sa compétence numérique pour adopter des comportements adaptés à l'ère du numérique.
- **Dirigeants et responsables TI :** Les dirigeants et les responsables TI sont des alliés incontournables dans la mise en œuvre du PTN-ES. Ils doivent adhérer à la vision et comprendre les objectifs de la TN afin d'aider à la concrétisation du PTN-ES. Cette adhésion favorise, entre autres, l'innovation dans les modèles et solutions à mettre en place.
- **La haute direction de l'ES :** Les cadres supérieurs des secteurs d'affaires sont des incitateurs clés du changement en ES. Leur leadership dans le changement est crucial pour soutenir l'adhésion des différents acteurs et ils jouent un rôle de facilitateurs en approuvant les investissements, les partenariats et la dotation d'autres ressources essentielles à la transformation.

Plan de gestion des risques

La gestion des risques est un processus continu qui s'applique pendant tout le cycle de vie du PTN-ES. Cette responsabilité incombe à chaque organisme de l'ES. Le processus et les outils mis en place par l'ES permettent d'atténuer et de gérer les risques qui peuvent nuire à l'atteinte des ambitions du PTN-ES (portée, qualité, bénéfices, coûts et échéancier) ou causer des préjudices aux organismes de l'ES (réputation, services) et à sa communauté.

L'identification des risques du PTN-ES est basée sur la connaissance des parties prenantes qui ont participé aux ateliers et sur l'information disponible au moment où l'évaluation des risques a été effectuée. Cette évaluation sera actualisée à chaque mise à jour annuelle du PTN ES et détaillée lors de la mise en œuvre de chaque initiative.

On distingue quatre sphères de risques :



Les risques liés à la mise en œuvre du PTN-ES ne sont pas circonscrits au seul périmètre de la technologie. Ils sont plutôt transversaux et couvrent également les métiers en ES. Dans le cadre du PTN-ES, seuls les risques de haut niveau ont été identifiés. Ils se déclineront en risques plus concrets qui seront pris en charge par les différents organismes de l'ES.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux risques potentiels à haut niveau relativement à la mise en œuvre du PTN-ES :

SPHÈRE DE RISQUE	ÉLÉMENTS DU RISQUE	MESURES POTENTIELLES D'ATTÉNUATION
 GOUVERNANCE	Autonomie	Promouvoir la gouvernance mise en place par le Ministère et les réseaux
	Collaboration	Transmettre aux organismes des réseaux un portrait de l'état d'avancement des initiatives numériques prioritaires selon la fréquence préalablement convenue
	Transparence	Définir et communiquer les rôles et responsabilités en matière de transformation numérique au sein de l'ES
	Rôles et responsabilités	
 CULTURE	Compétence numérique	Mettre en place un programme de développement de la compétence numérique
	Adoption de bonnes pratiques numériques	Définir et promouvoir des pratiques numériques au sein des organismes des réseaux
	Difficulté d'acceptation	Définir et promouvoir des pratiques numériques axées sur le développement durable au sein des organismes et des réseaux
	Transformation numérique éthique et responsable	Consulter les employés sur leurs besoins en termes d'environnement et de travail et définir une stratégie transversale pour la réviser et l'adapter
	Environnement de travail	Soutenir les organismes des réseaux dans la modernisation des environnements de travail
	Résilience	
 TECHNOLOGIE	Cybersécurité	Promouvoir les bonnes pratiques en matière de sécurité de l'information
	Désuétude	Soutenir les initiatives de rehaussement du niveau de sécurité au sein des organismes de l'ES
	Gouvernance des données	Mettre en place les mécanismes nécessaires (structure de gouvernance, standards et normes...) pour assurer une gestion et une gouvernance optimales des données
	Risques de conformité et de protection des renseignements personnels (PRP)	
 RÉALISATION	Manque de ressource	Mettre en place des incitatifs pour les initiatives phares
	Main-d'œuvre qualifiée	Recourir aux comités de gouvernance du numérique pour arrimer les priorités de l'ES
	Disponibilité budgétaire	Maintenir une étroite collaboration avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)
	Manque de soutien financier	Suivi de la mise en œuvre du PTN par l'intermédiaire de la structure MES-Réseaux proposée
	Arrimage des priorités	
	Impacts des initiatives d'autres ministères	



PROJETS DU PORTEFEUILLE DES PROJETS PRIORITAIRES

L'ES collabore, en proposant des projets prioritaires en TN, au portefeuille des projets prioritaires gouvernementaux en transformation numérique (3PGTN) en vue d'accélérer la TN de l'administration publique.

Le MCN a défini un ensemble de critères pour faciliter la sélection des projets prioritaires parmi les initiatives de la feuille de route du PTN des organismes publics.

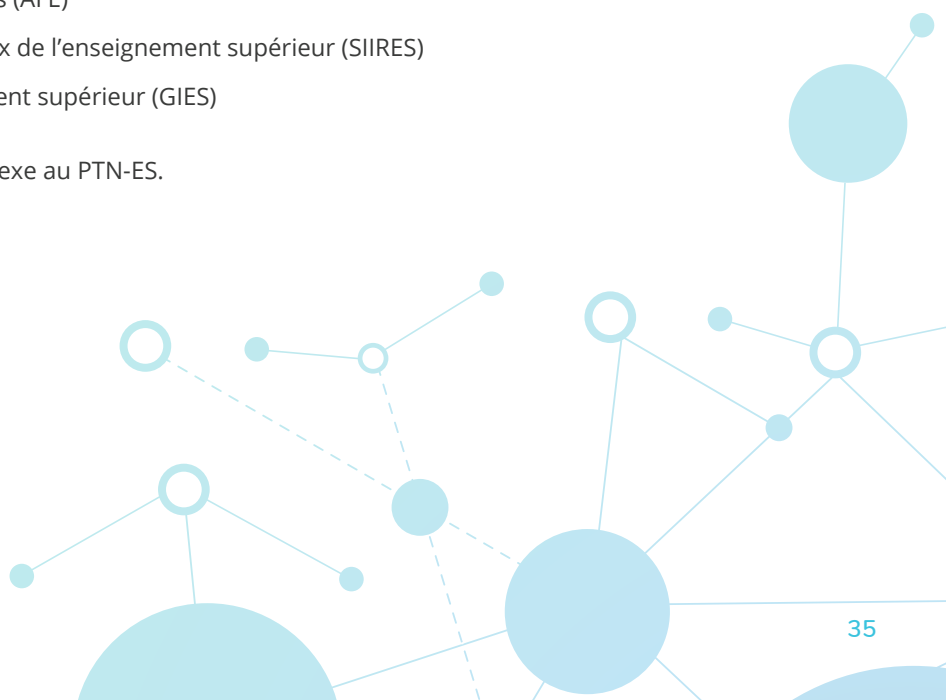
CRITÈRES	PONDÉRATION
Le projet est exemplaire en matière de TN.	42
Le projet se démarque par un degré élevé d'adéquation avec les orientations, les stratégies ou les politiques en matière de cybersécurité et de numérique.	30
Le projet démontre des bénéfices relatifs à l'amélioration des services et des bénéfices financiers, conformément au Cadre gouvernemental de gestion des bénéfices des projets en RI.	28

Le lien avec les priorités gouvernementales énoncées dans le discours inaugural en novembre 2022 est un critère de présélection obligatoire pour les projets candidats au 3PGTN.

À la lumière de ces critères, l'ES a mené un exercice d'évaluation en vue d'identifier les initiatives prioritaires en ES. Cinq initiatives ont été ciblées pour être proposées au 3PGTN :

- Campus numérique Québec (déjà au 3PGTN)
- Progiciel de gestion intégré pédagogique moderne (PGI)
- Optimisation de l'aide financière aux études (AFE)
- Système informationnel intégré des réseaux de l'enseignement supérieur (SIRES)
- Gestion des infrastructures de l'enseignement supérieur (GIES)

Les fiches de ces initiatives se trouvent en annexe au PTN-ES.



ANNEXES

Démarche de production du PTN-ES

Démarche à haut niveau

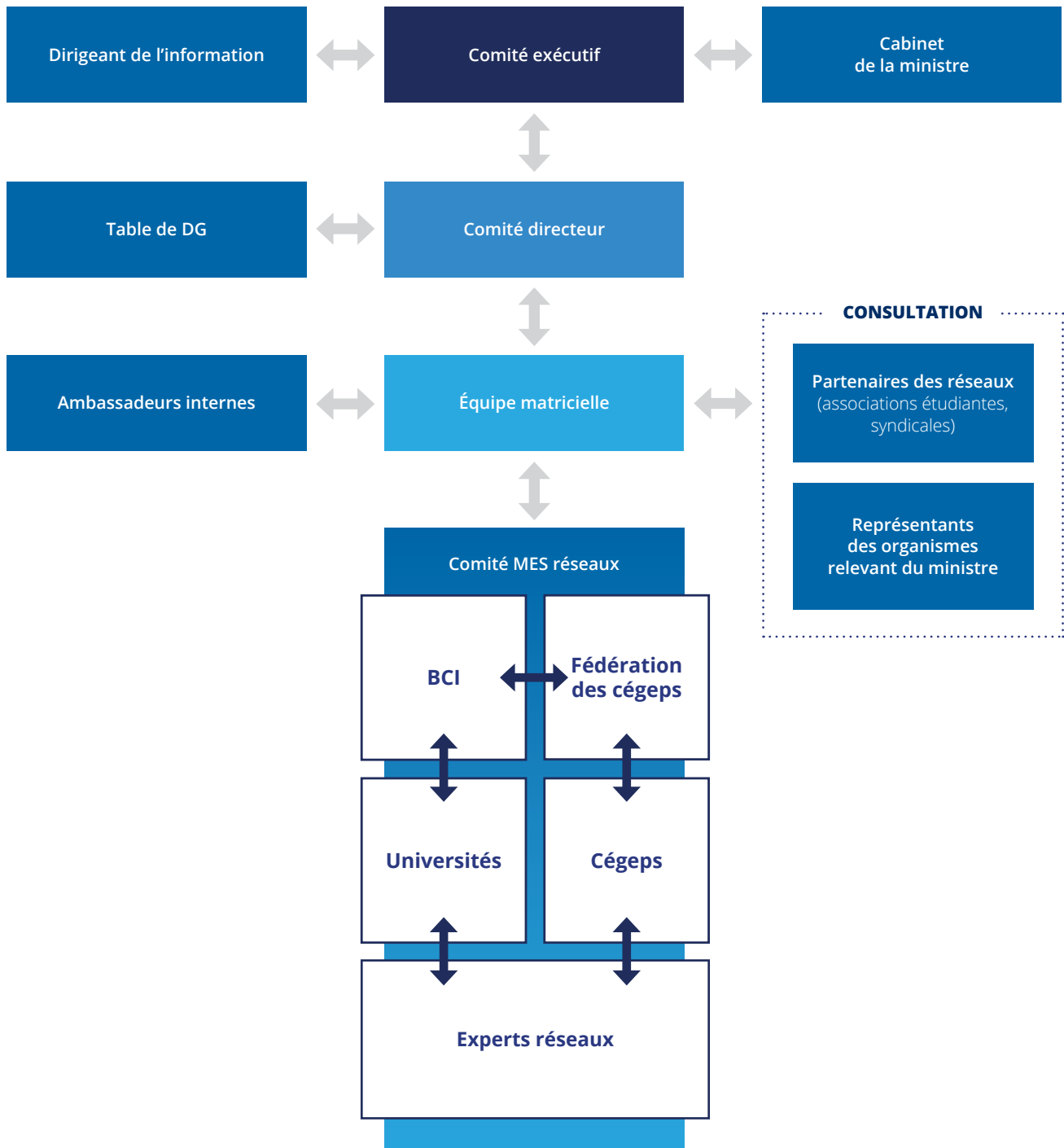


FRÉQUENCE DES RENCONTRES

- MES-Réseaux (Bimensuel depuis janvier 2023)
- Comité directeur (aux 3 semaines depuis novembre 2022)
- Ambassadeurs internes (Bimensuel depuis novembre 2022)
- Comité exécutif (Mensuel depuis décembre 2022)
- Association étudiantes et syndicales (Mars et mai 2023)
- Organismes relevant de la ministre (Mars et mai 2023)

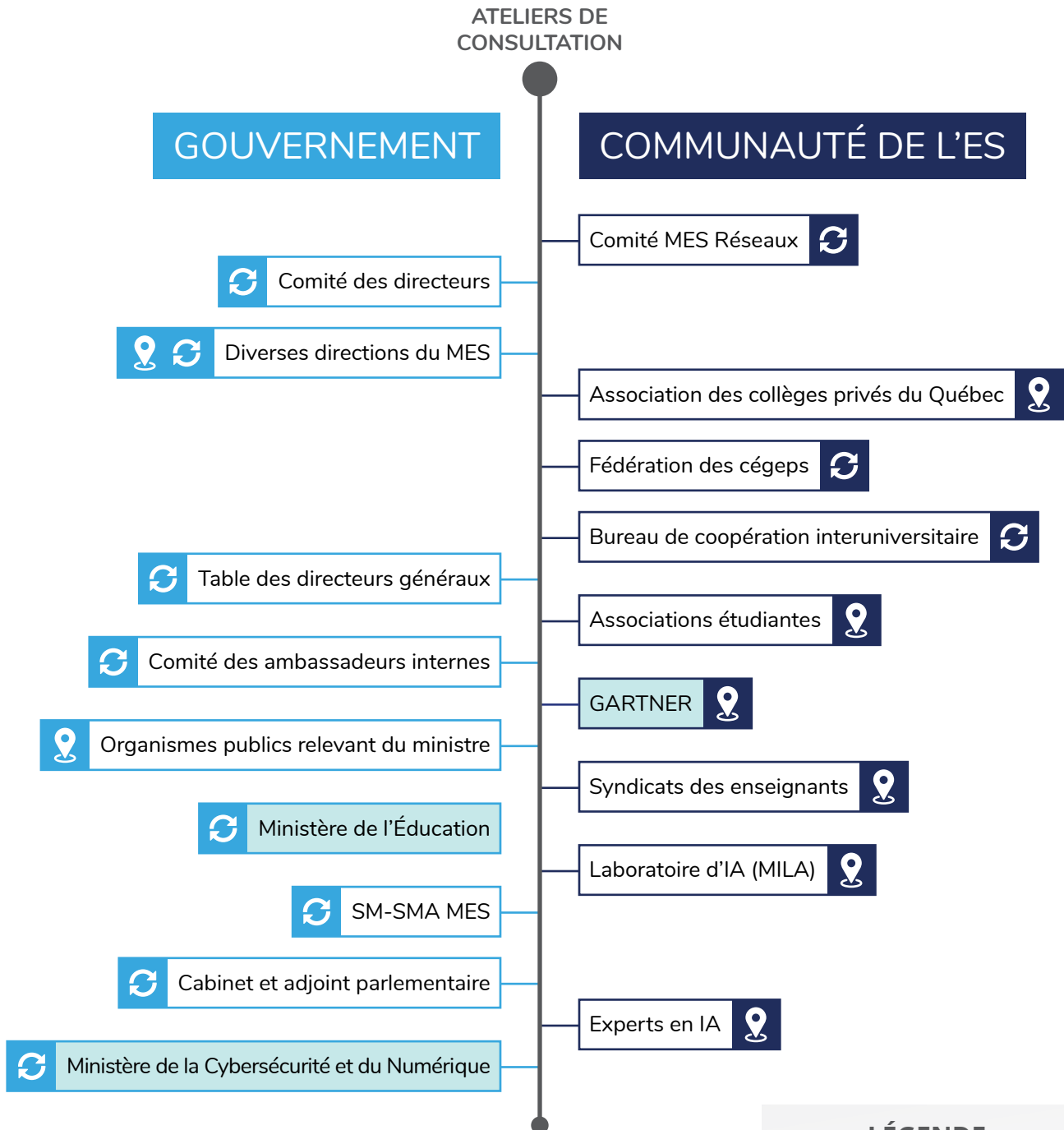
 PRÉPARATION	 CONSULTATION	 ANALYSE	 RÉDACTION	 DÉPÔT FINAL
Définir le manuel d'organisation du projet (MOP) - Contexte et portée - Enjeux et risques - Intrants - Démarche - Structure de gouvernance Élaborer la stratégie de consultation - Consultations internes - Consultations externes des réseaux, experts et étudiants - Consultation des organismes relevant de la ministre de l'Enseignement supérieur - MCN (CQEN) Organisation du travail	Consultations internes Instances de gouvernance - Orientations et validation en continu Ambassadeurs internes - Ateliers d'idéation Volet pédagonumérique - Ateliers d'arrimage DGTNRI - Ateliers sur le portefeuille de projet et les données numériques Consultations externes Comité MES – Réseau - Ateliers d'idéation sur les ambitions, initiatives et contribution aux utilisateurs Experts - Ateliers d'idéation sur l'IA et sur les parcours clients Associations étudiantes et syndicales - Ateliers d'information et de consultation sur la contribution aux utilisateurs Consultation des organismes relevant de la ministre de l'ES MCN (CQEN) - Rencontres régulières pour valider notre démarche	Compilation des données des ateliers d'idéation et de consultation Données de consultation interne, des réseaux, des étudiants et des organismes relevant de la ministre de l'ES Résultats de consultation des intrants Feuille de route de la transformation numérique - Analyse des ateliers portant sur les initiatives - Mapping avec le portefeuille de projet - Proposition des projets prioritaires	- Vision de la transformation numérique - Ambition de l'organisation - Feuille de route de la transformation numérique - Mécanismes de concrétisation de la transformation numérique - Projets au portefeuille des projets prioritaires - Annexe : démarche de production du PTN-ES Sommaire exécutif Message de la sous-ministre	Approbation du PTN-ES en version préliminaire Présentation au MCN – 24 avril Révision du PTN-ES en fonction des commentaires du MCN Produire la version finale du PTN-ES Valider, approuver et déposer la version finale – 15 juin
 EXTRANT - MOP et planification approuvés - Stratégie de consultation	 EXTRANT Données de consultation - Interne - Réseaux et étudiants - Organismes	 EXTRANT - Vision de la TN - Feuille de route de la TN - Proposition des projets prioritaires	 EXTRANT PTN-ES en version préliminaire	 EXTRANT Version finale du PTN-ES approuvée
 DÉCEMBRE 2022	 DE DÉCEMBRE 2022 À AVRIL 2023	 DE JANVIER À AVRIL 2023	 DE JANVIER À MAI 2023	 DE MAI À JUIN 2023

Structure de gestion de réalisation du PTN-ES





Démarche de consultation



LÉGENDE

Consultation récurrente

Consultation ad hoc

Entité externe à l'ES

Définition des initiatives au schéma de la feuille de route

AXE DE PROJET	DESCRIPTION
PTN 01 - Rendre disponible de la formation sur la compétence numérique	Permettre aux établissements d'enseignement supérieur (EES) et au Ministère d'offrir des formations et des outils afin d'accroître la compétence numérique de leurs employés ou de leurs clientèles.
PTN 02 - Évaluer et faire évoluer la maturité numérique de l'organisme de l'ES	Permettre au Ministère, en cocréation avec son réseau, de mettre en place un outil d'autoévaluation de maturité numérique propre à l'enseignement supérieur (ES) et pouvoir visuellement en suivre l'évolution.
PTN 03 - Définir et promouvoir les bonnes pratiques numériques responsables	Permettre aux EES de mettre en place des outils ou des formations afin d'identifier, de définir et de promouvoir les bonnes pratiques numériques responsables.
PTN 04 - Effectuer de la sensibilisation à la PRP	Permettre aux EES et au Ministère de mettre en place des formations ou des outils afin de sensibiliser et former la communauté de l'ES pour encourager un comportement respectueux à la protection des renseignements personnels (PRP).
PTN 05 - Renforcer la sécurité de l'information dans les réseaux de l'ES	Permettre aux EES et au Ministère de mettre en place des stratégies de protection des données, des mesures de prévention des cyberattaques et des programmes de sensibilisation à la sécurité informatique.
PTN 06 - Campus numérique Québec : Poursuivre la mise en œuvre du programme	Mettre à la disposition de la communauté de l'ES et de la société québécoise une vitrine de la formation à distance (FAD) en conjuguant l'accessibilité, la reconnaissance de la diversité, la réussite à différentes étapes de la vie, l'excellence et l'innovation ainsi que l'essor collectif. Cette vitrine sera composée de plusieurs services, dont un répertoire de cours et de programmes offerts en FAD, une bibliothèque de ressources éducatives numériques (REN) et un pôle d'expertise interordres en FAD.
PTN 07 - Plateforme de gestion des épreuves numériques	Permettre le développement d'une solution numérique et intégrée permettant la passation et/ou la correction de certaines épreuves en ligne.
PTN 08 - Assurer la continuité du soutien financier pour le déploiement d'équipements, logiciels et ressources numériques	Permettre d'assurer la continuité du soutien financier pour l'acquisition d'équipements, de logiciels et de ressources numériques adaptés aux technologies émergentes, telles que l'IA, la réalité augmentée (RA) , virtuelle (RV) et mixte (RM) , et favorisant une infrastructure technologique robuste et durable. Permettre également de maintenir et d'améliorer l'efficacité opérationnelle, l'innovation et l'accessibilité des outils numériques.
PTN 09 - Définir et promouvoir les bonnes pratiques numériques responsables	Lancer les travaux de mise en place un dossier unifié de l'étudiant (DUÉ).
PTN 10 - Évaluer l'opportunité et les bénéfices d'harmonisation de parcours étudiants interorganismes	Permettre aux EES d'évaluer les avantages potentiels de l'harmonisation des parcours étudiants entre différentes organisations. Permettre d'examiner les opportunités de collaboration pour améliorer l'expérience des étudiants, favoriser la transition et accroître l'efficacité des processus administratifs.
PTN 11 - Poursuivre la transformation numérique du système de mission de l'AFE	Permettre au Ministère de répondre plus efficacement à la communauté de l'ES dans le volet de l'aide financière aux études. Ce système de mission doit être modernisé pour répondre aux évolutions socio-économiques et technologiques actuelles et futures.
PTN 12 - Initiatives des organismes des réseaux : faciliter la gestion de la reconnaissance des acquis	Permettre aux EES de mettre en place des initiatives permettant de faciliter les processus de reconnaissance des compétences des étudiants acquises en dehors du cadre traditionnel du parcours d'apprentissage « typique ».
PTN13 - Définir la stratégie de l'intégration de l'IA en ES	Permettre au Ministère et à son réseau de mettre en place une stratégie de l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) pour l'ES afin d'encadrer son utilisation, tout en créant une valeur opérationnelle, pédagogique et en recherche.
PTN 14 - Explorer les pistes d'application de l'intelligence artificielle et mettre en place un projet pilote en IA	Permettre au Ministère et aux EES d'identifier des possibilités d'application de l'IA. Permettre également de réaliser un projet pilote concret visant à démontrer la faisabilité et les bénéfices de l'IA en utilisant des données pertinentes et des technologies adaptées.
PTN 15 - Mettre en place un agent conversationnel en psychosocial	Permettre aux EES de déployer une initiative qui inclut un agent conversationnel en psychosocial, fournissant un soutien interactif et personnalisé à la communauté de l'ES.

AXE DE PROJET	DESCRIPTION
PTN 16 - Élaborer et mettre en œuvre un programme de la valorisation des données de l'ES	Permettre au Ministère et aux EES d'élaborer et de déployer un programme de valorisation des données, visant à optimiser leur utilisation et leur effet. Permettre de soutenir la prise de décision, l'innovation et la croissance organisationnelle.
PTN 17 - Mettre en place un système informationnel intégré des réseaux de l'ES	Permettre au Ministère de mettre en place une initiative visant une solution de gestion intégrée des informations relatives aux réseaux de l'ES.
PTN 18 - Mettre en place des initiatives visant à améliorer l'expérience utilisateur par une meilleure connaissance des parties prenantes	Permettre au Ministère et aux EES de mettre en place des initiatives afin d'optimiser les interactions et les services pour garantir une satisfaction accrue, ces initiatives étant axées sur une meilleure compréhension des besoins et des attentes des parties prenantes.
PTN 19 - Soutenir et encadrer le développement des progiciels de gestion intégrés de l'ES	Permettre au Ministère et aux EES de s'occuper des signes de désuétude technologique. Permettre également la révision et l'harmonisation des processus ainsi que la normalisation des données découlant des processus d'affaires communs.
PTN 20 - Initiatives des organismes des réseaux : moderniser nos processus à l'aide du numérique	Permettre aux EES de mettre en place des initiatives visant à moderniser leurs processus en adoptant des solutions numériques innovantes afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, la prise de décision et la satisfaction des clients, tout en favorisant l'agilité organisationnelle.
PTN 21 - Mettre en place des campus intelligents	Permettre aux EES de mettre en œuvre des initiatives afin de créer des environnements éducatifs innovants et connectés, favorisant l'apprentissage et la collaboration.
PTN 22 - Rehausser les infrastructures technologiques	Permettre la mise en œuvre d'initiatives novatrices afin d'améliorer et de maintenir la qualité des infrastructures technologiques de l'ES.
PTN 23 - Poursuivre le développement, la mise en œuvre et la diffusion des Ressources Éducatives Numériques (REN)	Permettre au Ministère et aux EES de mettre en place des initiatives visant à développer davantage de REN afin de soutenir l'enseignement et l'apprentissage et de les mutualiser de façon optimale.
PTN 24 - Évaluer l'opportunité d'avoir accès à des laboratoires virtualisés grâce à un catalogue d'applications pour l'ensemble des réseaux	Permettre aux EES de déployer des initiatives portant sur l'opportunité d'offrir ou de mettre en place un laboratoire virtualisé afin de fournir une infrastructure numérique flexible, favorisant l'innovation, la collaboration et l'apprentissage à distance, tout en optimisant les ressources et en réduisant les contraintes logistiques.
PTN 25 - Définir les bonnes pratiques en matière d'utilisation de la vidéo dans le cadre d'activités pédagogiques (captations, simulations, surveillance d'examen/cours à distance, etc.)	Permettre aux EES de mettre en place des initiatives encadrant les bonnes pratiques pour l'utilisation de la vidéo dans diverses activités pédagogiques en garantissant une utilisation efficace et éthique de la vidéo dans l'enseignement.
PTN 26 - Valoriser les données de la recherche : mesurer l'impact du numérique sur la réussite, la persévérance et la motivation	Permettre au Ministère et aux EES d'utiliser l'IA pour traiter les données nombreuses et complexes et ce, afin d'une part, de mesurer l'effet du numérique sur la réussite, la persévérance et la motivation des étudiants et, d'autre part, de mettre en place des stratégies pour bonifier l'utilisation du numérique en contexte d'enseignement.
PTN 27 - Initiatives des organismes des réseaux : créer des partenariats avec les centres de recherche en cybersécurité des établissements de l'ES	Permettre aux EES de créer des partenariats afin de favoriser la collaboration pour développer des solutions innovantes, renforcer la sécurité des données et promouvoir la sensibilisation à la cybersécurité dans l'ensemble du réseau.
PTN 28 - Initiatives des organismes des réseaux : créer des partenariats avec les centres de recherche en IA des établissements de l'ES	Permettre aux EES de créer des partenariats afin de favoriser la collaboration pour développer des solutions innovantes, promouvoir la recherche en IA et favoriser son intégration dans divers domaines d'études et d'application.
PTN 29 - Initiatives des organismes des réseaux : mettre en œuvre des solutions visant à rehausser la promotion de la recherche au sein de la société	Permettre aux EES de mettre en œuvre des initiatives qui visent à accroître la visibilité et l'accessibilité de la recherche.

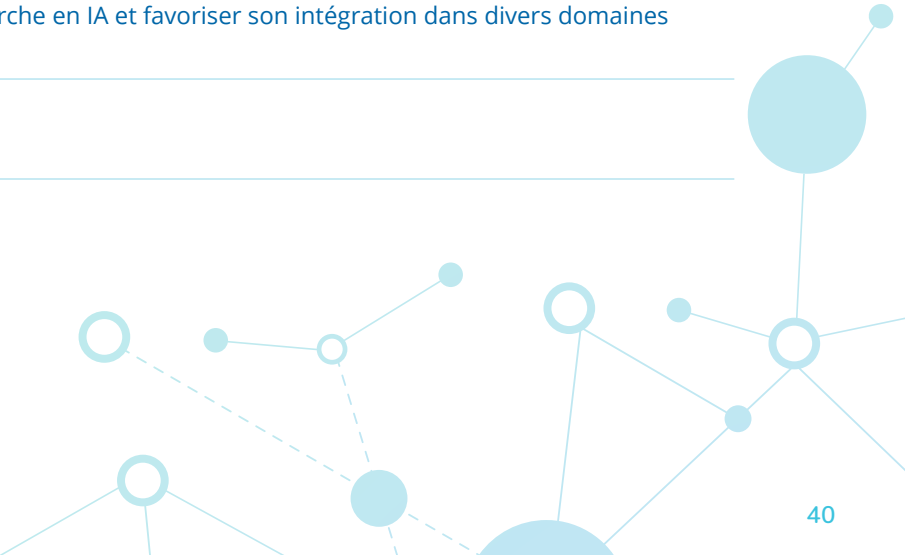


Schéma de la feuille de route

Inscrire le nom de l'organisme public

Ministère de l'Enseignement supérieur

Inscrire le nom du portefeuille ministériel

Enseignement supérieur

En date du 15 juin 2024

Plan stratégique				Plan de transformation numérique					Thématique de l'initiative								Horizon de mise en œuvre																																		
Orientations		Objectifs stratégiques		Ambitions d'affaires		Initiatives		3PGTN	Mission	Soutien	Culture	Compétences	Gouvernance	Données	Cybersécurité	R&D	Autre	2023				2024				2025				2026				2027				2028													
																		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4						
Orientation 1 : Répondre aux besoins évolutifs de la société québécoise	1	1.1	Attirer davantage de personnes aux études supérieures	1.1	#4 Valoriser les données afin de contribuer à la réussite et accroître la performance de l'ES	1.1.1	PTN 18: Mettre en place des initiatives visant à améliorer l'expérience utilisateur par une meilleure connaissance des parties prenantes																																												
		1.2	Accroître le niveau de scolarité de la population québécoise	1.2	#2 Tirer profit du numérique au bénéfice de l'accessibilité en ES et d'un rayonnement ici et à l'international	1.2.1	PTN 21: Mettre en place des campus intelligents		X																																										
		1.3	Contribuer à la réponse aux besoins de main-d'œuvre du Québec	1.3	#6 Développer et promouvoir le pédagonumérique comme levier d'attractivité et de la réussite éducative	1.2.2	PTN 6: Campus numérique Québec : Poursuivre la mise en oeuvre du programme	X	X																																										
		1.4	Soutenir la recherche et la culture d'innovation	1.4	#4 Valoriser les données afin de contribuer à la réussite et accroître la performance de l'ES	1.3.1	PTN 23 : Poursuivre le développement, la mise en oeuvre et la diffusion des Ressources Éducatives Numériques (REN)		X																																										
Orientation 2 : Accompagner le réseau dans son développement		1.5	Valoriser et accroître la maîtrise de la langue française en enseignement supérieur	1.5	#2 Tirer profit du numérique au bénéfice de l'accessibilité en ES et d'un rayonnement ici et à l'international	1.3.2	PTN 16: Élaborer et mettre en oeuvre un programme de la valorisation des données de l'ES																																												
		1.3		1.3	#2 Tirer profit du numérique au bénéfice de l'accessibilité en ES et d'un rayonnement ici et à l'international	1.3.1	PTN 6: Campus numérique Québec : Poursuivre la mise en oeuvre du programme	X	X																																										
		1.4		1.4	#4 Valoriser les données afin de contribuer à la réussite et accroître la performance de l'ES	1.4.1	PTN 14: Explorer les pistes d'application de l'intelligence artificielle et mettre en place un projet pilote en IA																																												
		1.4		1.4	#7 Maximiser la synergie entre la recherche et la transformation numérique	1.4.2	PTN 26:Valoriser les données de la recherche : mesurer l'impact du numérique sur la réussite, la persévérance et la motivation																																												
	1.4		1.4	#7 Maximiser la synergie entre la recherche et la transformation numérique	1.4.3	PTN 14: Explorer les pistes d'application de l'intelligence artificielle et mettre en place un projet pilote en IA																																													
	1.4		1.4	#7 Maximiser la synergie entre la recherche et la transformation numérique	1.4.2	PTN 27: Initiatives des organismes des réseaux : créer des partenariats avec les centres de recherche en cybersécurité des établissements de l'ES																																													
	1.4		1.4	#7 Maximiser la synergie entre la recherche et la transformation numérique	1.4.3	PTN 28: Initiatives des organismes des réseaux : créer des partenariats avec les centres de recherche en IA des établissements de l'ES																																													
	1.4		1.4	#7 Maximiser la synergie entre la recherche et la transformation numérique	1.4.4	PTN 29: Initiatives des organismes des réseaux : mettre en oeuvre des solutions visant à rehausser la promotion de la recherche au sein de la société																																													
	1.5	Valoriser et accroître la maîtrise de la langue française en enseignement supérieur	1.5	#2 Tirer profit du numérique au bénéfice de l'accessibilité en ES et d'un rayonnement ici et à l'international	1.5.1	PTN 6: Campus numérique Québec : Poursuivre la mise en oeuvre du programme	X	X																																											
	1.5		1.5	#2 Tirer profit du numérique au bénéfice de l'accessibilité en ES et d'un rayonnement ici et à l'international	1.5.2	PTN 7: Plateforme de gestion des épreuves numériques		X																																											
	2.1	Soutenir la capacité d'accueil des établissements d'enseignement supérieur	2.1	#2 Tirer profit du numérique au bénéfice de l'accessibilité en ES et d'un rayonnement ici et à l'international	2.1.1	PTN 8: Assurer la continuité du soutien financier pour le déploiement d'équipements, logiciels et ressources numériques																																													
	2.2	Favoriser les collaborations, dans toutes les régions du Québec, entre les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs industriels et publics	v	#3 Offrir des parcours étudiants simples, intuitifs, inclusifs et ce, de bout en bout, dans une perspective de continuum de services	2.2.1	PTN 9: Lancer les travaux de mise en place un dossier unifié de l'étudiant (DUÉ)		X																																											

Plan stratégique				Plan de transformation numérique					Thématique de l'initiative								Horizon de mise en œuvre																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
Orientations		Objectifs stratégiques		Ambitions d'affaires		Initiatives		3PGTN	Mission	Soutien	Culture	Compétences	Gouvernance	Données	Cybersécurité	R&D	Autre	2023				2024				2025				2026				2027				2028																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
																		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																

Fiches d'initiatives 3PGTN

Campus numérique Québec

Description

Cette initiative est déjà inscrite au portefeuille des projets prioritaires du MCN et demande d'être reconduite pour la suite de son implantation.

Le MES mettra à la disposition de la communauté enseignante de l'ES et de la société québécoise une **vitrine de la formation à distance** (FAD) en conjuguant l'accessibilité, la reconnaissance de la diversité, la réussite à différentes étapes de la vie, l'excellence et l'innovation ainsi que l'essor collectif.

Cette vitrine sera composée de plusieurs services, dont un répertoire de cours et de programmes de FAD, une bibliothèque de ressources éducatives numérique (REN) et un Pôle d'expertise interordres en FAD.

Ainsi, la vitrine mettra en relief le patrimoine existant et futur en FAD de même que l'expertise québécoise en FAD, en plus de favoriser son positionnement et son rayonnement à l'international.

Bénéfices

Campus numérique Québec offrira les bénéfices suivants :

- **Par le répertoire de cours et de programmes en FAD**
 - Une meilleure flexibilité des horaires qui permettent une meilleure conciliation travail-famille et travail-études
 - La mise en valeur des cours et des programmes en FAD
 - Le rayonnement de l'expertise québécoise à l'international
- **Par la bibliothèque REN intitulée PavillonREN Québec**
 - Le référencement vers des REN utiles à la communauté étudiante et aux acteurs pédagogiques
- **Par le Pôle d'expertise interordres en FAD**
 - La mise en commun des ressources et des services portant sur le développement de FAD de qualité pour en optimiser l'accès et favoriser le partage entre les acteurs de la communauté de l'ES
 - L'accès à des services permettant le développement des compétences en FAD pour la communauté pédagogique de l'ES
 - L'accès à des projets de recherche collaboratifs sur la FAD.

Enjeux/Risques

- Un moratoire de la part des syndicats face à la FAD durant la période de négociation des conventions collectives
- Le positionnement du MES face au choix de gestion de la carte des programmes en FAD des cégeps
- La nécessité d'appuyer financièrement les établissements dans la création d'API (interface de programmation applicative) leur permettant de connecter leur système au répertoire de cours et de programmes en FAD pour transmettre en temps réel leur offre de cours et de programmes en FAD



Progiciel de gestion intégré pédagogique moderne (PGI)

Description

Le projet consiste à doter le réseau collégial public d'un progiciel de gestion intégré (PGI) moderne.

Les collèges entreprennent, à la demande du Ministère, la mise en œuvre d'un plan de transformation numérique. L'évolution des technologies de l'information (TI) des dernières années, telles que la venue d'obligations liées à l'adoption de solutions informatiques, le renforcement des pratiques en matière de sécurité de l'information et de la protection des renseignements personnels et l'avènement de la STNG, soutient une certaine partie de la présente initiative.

Les systèmes d'information actuellement en usage montrent des signes de désuétude technologique, notamment en ce qui concerne la reddition de comptes de plus en plus importante des partenaires du réseau collégial, la facilité d'inclure de nouveaux besoins d'affaires et la réalisation d'un suivi efficace des étudiants en vue de leur réussite.

De ce fait, la révision et l'harmonisation des processus ainsi que la normalisation des données découlant des processus d'affaires communs sont de mise.

Bénéfices

Ce projet permettra au réseau de faire le passage au numérique pour une solution PGI pédagogique commune et moderne où chaque établissement bénéficiera :

- d'une vision intégrée du dossier étudiant tout au long de son parcours scolaire et de plus de flexibilité dans la gestion de ses interventions auprès de l'étudiant ;
- d'outils de suivi et de mise en œuvre du Plan institutionnel de réussite ;
- d'une vision intégrée de la gestion du programme d'études et des services offerts ;
- d'une meilleure organisation de l'enseignement.

Enjeux/Risques

- La normalisation des données associées aux besoins d'affaires et l'harmonisation des processus représentent un défi important.
- La définition et la mise en œuvre d'un modèle de gouvernance correspondant aux enjeux et défis associés au déploiement d'une même solution de PGI pédagogique moderne pour les 48 collèges constituent également un défi.
- Enfin, les enjeux de main-d'œuvre, tant au niveau du domaine d'affaires de la pédagogie collégial qu'au niveau des experts de toute nature requis pour réaliser un tel projet, constituent un défi.

Optimisation de l'aide financière aux études (AFE)

Description

Le Programme de prêts et bourses permet un accès aux études supérieures ainsi qu'à la formation professionnelle au secondaire pour les personnes qui n'en auraient pas les moyens. Annuellement, plus de 115 000 étudiants en bénéficient.

La dernière refonte du Programme et du système informatique qui y est associé remonte à 2004¹⁵[1]. Depuis, les contextes économique, social et technologique ont grandement évolué. Il est donc nécessaire d'adapter le Programme et ses outils technologiques afin qu'ils soient davantage en adéquation avec les besoins actuels des étudiantes et étudiants. Par cette démarche, il est en plus souhaité de rendre le Programme plus accessible, simple, clair et prévisible.

Actuellement, des limites technologiques freinent la capacité d'évolution de l'AFE et plusieurs mesures de contournement complexifient l'administration du Programme. On remarque d'ailleurs une augmentation du nombre de validations qui nécessitent une analyse individuelle par des agents.

Cette lourdeur se fait également sentir chez la clientèle, qui ne comprend pas toujours les paramètres des calculs ou même la manière de remplir une demande. Une transformation du système de mission de l'AFE, *Contact*, pourrait mener à de nombreuses améliorations, tant pour les citoyens que pour l'administration gouvernementale.

Bénéfices

Une meilleure utilisation des données numériques déjà fournies par les étudiants pourrait générer les bénéfices suivants :

- alléger et accélérer l'ensemble du processus de demande d'aide financière ;
- accroître la performance de l'AFE par une plus grande automatisation des processus de traitement ;
- favoriser l'utilisation d'outils interactifs de soutien en ligne, disponibles en tout temps, pour les étudiants par l'utilisation de l'intelligence artificielle, combinée à une simplification de certains paramètres ;
- on peut facilement penser à une expérience étudiante de qualité plus conviviale et intuitive grâce à un échange fluide et à une meilleure exploitation des données.

Enjeux/Risques

- La protection des renseignements personnels
- La gestion du changement par rapport à l'utilisation des nouvelles technologies
- La dette technologique actuelle (les DMU)
- L'envergure des travaux
- La capacité RH et budgétaire pour réaliser les travaux

15. Le projet avait été amorcé en 1998 et la livraison s'est effectuée en 2004.



Système informationnel intégré des réseaux de l'enseignement supérieur (SIIRES)

Description

Ce projet vise à mettre en place une solution de gestion intégrée des informations relatives aux réseaux de l'enseignement supérieur offrant les services suivants :

1. Collecte

Collecte de données de suivi des résultats en temps opportun et absentes des systèmes mission du ministère de l'Enseignement supérieur

2. Présentation

Présentation aux établissements universitaires des tableaux de bord ministériels des données de suivi des résultats (reddition de comptes et systèmes mission) pour les plans d'action en enseignement supérieur (PASME, PARES, OPMO, etc.)

3. Transmission

Transmission aux établissements universitaires de données issues des systèmes mission (ensemble des indicateurs et des statistiques sur la réussite en enseignement supérieur)

Bénéfices

La mise en place de SIIRES permettrait :

- une gestion intégrée des données des réseaux ;
- un échange fluide, normalisé et sécuritaire des données entre le MES et les organismes des réseaux ;
- la réduction des efforts de reddition de comptes ;
- l'élimination des tâches manuelles de collecte de présentation et de transmission ;
- une meilleure accessibilité des données ;
- une meilleure exploitation des données (BI, IA...).

Enjeux/Risques

- La protection des renseignements personnels
- L'envergure des travaux
- La capacité RH et budgétaire pour réaliser les travaux
- La sécurisation des données
- La rationalisation des données
- La standardisation des données
- L'intégration des données

Gestion des infrastructures de l'enseignement supérieur (GIES)

Description

Le projet GIES consiste à implanter une solution informatique ministérielle qui permettra d'améliorer la gestion et la reddition de comptes associées aux parcs immobiliers des deux réseaux de l'enseignement supérieur. Il vise à détenir des informations complètes et fiables et à en faciliter l'accès. Ces informations permettent aux intervenants d'appliquer les règles de gouvernance et les meilleures pratiques relatives à la planification, à la gestion et au suivi des investissements publics en matière d'infrastructures des établissements de l'enseignement supérieur.

Actuellement, la gestion des infrastructures, le suivi des projets d'investissement et la reddition de comptes exigée par le Secrétariat du Conseil du trésor s'effectuent principalement à l'aide de multiples fichiers Excel qui sont remplis par les établissements des deux réseaux. Cette manière de faire occasionne des incohérences dans les données et des inefficacités dans leur suivi et leur analyse. De plus, en vertu d'une décision du Conseil des ministres de juillet 2021, le Ministère a l'obligation d'informatiser la majorité des redditions de comptes entourant la gestion des infrastructures afin de répondre aux nouvelles exigences du SCT et de permettre aux équipes d'analyser une donnée fiable et cohérente.

Le projet GIES est basé sur le logiciel MAXIMO d'IBM. Trois modules seront implantés : la gestion des actifs, la gestion du portefeuille d'investissement et la gestion de la maintenance. De plus, plusieurs applications seront développées pour permettre de réaliser efficacement la reddition de comptes exigée.

Bénéfices

La mise en place de GIES permettrait :

- d'augmenter le taux de réalisation des projets ;
- de faciliter les processus de la reddition de comptes relative aux projets d'infrastructures des réseaux ;
- de faire le suivi de l'évolution des travaux d'infrastructures en cours réalisés à même les allocations normalisées des allocations d'actifs ;
- d'améliorer la qualité, la cohérence et l'intégrité des informations ;
- d'augmenter la disponibilité et la complétude des informations ;
- d'augmenter la qualité des services rendus ;
- d'améliorer le contexte de travail pour le personnel.

Enjeux/Risques

- Perte en qualité et quantité de données
- Incapacité de mettre en place l'ensemble des passerelles requises
- Changement de fournisseur en cours de projet
- Ne pas être en mesure d'accompagner les établissements adéquatement dans la gestion du changement



Lexique

● Organismes publics de l'enseignement supérieur

Incluent :

- le ministère de l'Enseignement supérieur ;
- les organismes relevant de la ministre de l'Enseignement supérieur (ITHQ, CCAFE, CEEC) ;
- les collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) ;
- les établissements d'enseignement universitaire.

G-1.03 - Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement

● Communauté de l'enseignement supérieur

Les universités, les collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps et autres établissements d'enseignement collégial privés), les étudiants, le personnel enseignant (incluant la communauté de l'ES qui fait de la recherche) et administratif, le MES et les organismes relevant de la ministre.

● Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (LGRI)

Loi ayant pour objet d'instaurer un cadre de gouvernance et de gestion en matière de ressources informationnelles applicable aux organismes publics et aux entreprises du gouvernement.

G-1.03 - Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement

Il est à noter que les collèges et les établissements d'enseignement privés ne sont pas assujettis à la LGRI.

● Compétence numérique

Capacité de repérer, d'organiser, de comprendre, d'évaluer, de créer et de diffuser de l'information par l'intermédiaire de la technologie numérique. La compétence numérique revêt donc plusieurs dimensions, soit les compétences liées aux TIC, les compétences sociales et collaboratives ainsi que les compétences cognitives. L'apprentissage de comportements éthiques et responsables en fait également partie. La compétence numérique est liée à des obligations citoyennes juridiquement encadrées par différentes lois sur la protection de la vie privée et des renseignements personnels de même que sur les droits d'auteur et la propriété intellectuelle ainsi que par le Code criminel.

Cadre de référence de la compétence numérique (gouv.qc.ca)

● Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023 (STNG)

Stratégie gouvernementale qui vise à offrir des services publics plus intuitifs et faciles d'utilisation pour la population et à améliorer l'efficacité de l'État.

Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023 | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

● Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur 2018-2023 (PAN)

Le Plan d'action se voulait un cadre cohérent qui soutient le système éducatif dans l'intégration des technologies et les usages du numérique, dans une perspective d'innovation continue.

Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur | Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Enseignement supérieur (gouv.qc.ca)

● Écosystème numérique

Un réseau de parties prenantes, de partenaires, de produits, de fournisseurs, d'applications et de données qui sont interconnectés et qui contribuent pour mener à bien la transformation numérique.

● Accessibilité en ES

Fait référence, sans se limiter, à l'accessibilité des services d'enseignement et d'apprentissage, des ressources éducatives, des services administratifs, des services de soutien, notamment à l'Aide financière aux études, et des autres services de l'ES.

● Organisme gouvernemental

Organisme créé par une loi ou un décret dont la majorité des dirigeants et des administrateurs sont nommés par le gouvernement ou par l'un de ses ministres et qui jouit d'une certaine autonomie, même si la moitié de son financement global provient de l'État.

Fiche du terme : Organisme gouvernemental - Thésaurus de l'activité gouvernementale

● Organisme public

Organisme créé par une loi ou un décret, dont la majorité des dirigeants et des administrateurs sont nommés par le gouvernement ou par l'un de ses ministres et qui jouit d'une certaine autonomie, même si une bonne part de son financement global provient de l'État.

Fiche du terme : Organisme public - Thésaurus de l'activité gouvernementale

Autre référence : LGRI

G-1.03 - Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement

● Dirigeant et responsables TI

Dirigeants de l'information et directeurs TI des organismes de l'ES

● Haute gestion

Ministre, sous-ministre, sous-ministres adjoints, recteurs, vice-recteurs, doyens, vice-doyens, directeurs généraux et directeurs des études des cégeps

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).